



PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

Entre les soussignés,

BORDEAUX METROPOLE, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, identifiant SIRET 24330031600011, dont le siège est situé Esplanade Charles de Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex, représentée par son Président Monsieur Thomas CAZENAVE, dûment habilité aux fins des présentes par la délibération n°

Ci-après dénommée “Bordeaux Métropole”

D'une part,

LA REGIE DE L'EAU DE BORDEAUX METROPOLE, établissement public local à caractère industriel et commercial, immatriculée sous le numéro SIRET n° 895 134 674 00020, dont le siège est situé 91 rue Paulin, 33000 BORDEAUX, représentée par son Directeur général, M. Vincent PONZETTO, dûment habilité aux fins des présentes

Ci-après dénommée “la Régie de l'Eau”

D'autre part,

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

Par délibération n°2020-551 en date du 18 décembre 2020, Bordeaux Métropole a décidé de recourir à un mode de gestion en régie, sous la forme d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, pour l'exploitation des services de l'eau potable, de l'eau industrielle, de la défense extérieure contre l'incendie et de l'assainissement non collectif au 1^{er} janvier 2023, dénommée « Régie de l'Eau de Bordeaux Métropole ».

Par délibération n° 2020-552 en date du 18 décembre 2020, Bordeaux Métropole a décidé de la création de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole.

Par délibération n°2022-656 en date du 24 novembre 2022, Bordeaux Métropole a notamment décidé en application de l'article R2221-1 du code général des collectivités territoriales d'approuver la dotation initiale de la Régie et son montant.

A titre de dotation initiale de la Régie de l'Eau, après analyse des différents régimes de biens pouvant être mis en œuvre pour le service public de l'eau potable, Bordeaux Métropole a décidé de transférer à la Régie de l'Eau en pleine propriété le patrimoine afférent au fonctionnement des services publics de l'eau potable, de l'eau industrielle et de l'assainissement non collectif, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette dotation a été complétée par le transfert d'un certain nombre de parcelles au bénéfice de la Régie aux termes des délibérations n°2024-621 du 6 décembre 2024 et n°2025-429 du 26 septembre 2025 du Conseil métropolitain.

En application des dispositions de l'article 1415 du code général des impôts, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties sont dues par le propriétaire au 1^{er} janvier de l'année d'imposition et pour l'année entière.

En outre, l'article L2224-2 du CGCT « interdit [sauf exceptions particulières] aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics visés à l'article L. 2224-1 » dont le service public de l'eau potable fait partie et en application des articles L2224-11 et L2224-12-3 du CGCT établissent que le service public de l'eau à caractère industriel et commercial doit couvrir l'ensemble de ses charges par ses redevances.

Les taxes foncières au titre des années 2023 et suivantes, portant sur des parcelles transférées en pleine propriété à la Régie de l'Eau et payées par Bordeaux Métropole, ont donc été assumées par elle en lieu et place de la Régie de l'Eau,

Bordeaux Métropole entend obtenir remboursement par la Régie de l'Eau, des taxes foncières indument supportées.

Cependant la taxe foncière portant sur les propriétés non bâties est globalisée dans l'avis de taxes foncières de chaque commune. Bordeaux Métropole est donc dans l'incapacité de déterminer sur cette seule base le montant de la taxe foncière correspondant aux propriétés non bâties transférées à la Régie de l'Eau, en pleine propriété.

Ce faisant les parties se sont rapprochées et se sont entendues pour régler de manière transactionnelle :

1/ les modalités de remboursement des taxes foncières sur les propriétés bâties supportées en lieu et place de la Régie de l'Eau, par Bordeaux Métropole

2/ les modalités de détermination du montant desdites taxes foncières déjà assumées par Bordeaux Métropole ainsi que celles qui le seront par la suite, afin d'éteindre tous litiges postérieurs.

Ceci étant exposé, il a été convenu ce qu'il suit :

ARTICLE 1 : Taxes foncières sur les propriétés bâties transférées à la Régie de l'Eau, dans le cadre de sa dotation au titre des missions de services publics de l'eau potable et de l'eau industrielle

1.1 La Régie de l'Eau s'engage à rembourser à Bordeaux Métropole le montant de l'ensemble des taxes foncières des propriétés bâties dont l'assise foncière lui a été transférée dans le cadre des délibérations de dotation au titre des services publics de l'eau potable et de l'eau industrielle, supporté par Bordeaux Métropole en son lieu et place au regard des dispositions des articles précités en préambule.

Les parties s'accordent à définir le montant de ces taxes à hauteur de 179 521 €, suivant le tableau récapitulatif et les taxes foncières ci annexés (annexe 2).

Dès la signature du présent protocole par les parties, Bordeaux Métropole établira :

- un titre de recette au titre de l'eau potable d'un montant de 164 958 €
- et un titre de recette au titre de l'eau industrielle d'un montant de 14 563 €.

Ces titres de recette seront déposés sur CHORUS. A compter de la date du dépôt sur CHORUS, la Régie de l'Eau disposera d'un délai de 30 jours pour procéder à leur paiement.

1.2 La Régie de l'Eau, s'engage à prendre à sa charge, l'ensemble des taxes foncières sur les propriétés bâties qui seraient émises à compter de la signature du présent protocole par les Parties, sur Bordeaux Métropole en lieu et place de la Régie de l'Eau, au titre de parcelles qui lui ont été transférées par voie de dotation au titre des services publics de l'Eau potable et de l'Eau industrielle.

Bordeaux Métropole établira un titre de recette annuel pour chacun des services publics de l'eau potable et de l'eau industrielle, lesquels seront déposés sur CHORUS. La Régie de l'Eau disposera d'un délai de 30 jours pour procéder à leur paiement.

ARTICLE 2 : Taxes foncières sur les propriétés non bâties transférées à la Régie dans le cadre de sa dotation au titre des missions de services publics de l'eau potable et de l'eau industrielle

Après avoir constaté l'impossibilité de déterminer précisément le montant des taxes foncières sur les propriétés non bâties transférées à la Régie de l'Eau par voie de dotation, assumé par Bordeaux Métropole en lieu et place de la Régie de l'Eau, les parties arrêtent de manière forfaitaire et définitif ce montant à hauteur de **7 000 €**. Ce montant tient compte de l'ensemble des taxes foncières sur le territoire métropolitain et hors métropolitain qu'elles soient actuelles ou futures.

La Régie de l'Eau s'engage à rembourser cette somme forfaitaire à Bordeaux Métropole dans les conditions ci-après :

Bordeaux Métropole établira un titre de recette annuel pour le service public de l'Eau potable lequel sera déposé sur CHORUS. La Régie de l'Eau disposera d'un délai de 30 jours pour procéder à son paiement.

En contrepartie, après paiement complet, Bordeaux Métropole s'estimera pleinement remplie de ses droits quant au remboursement des taxes foncières sur les propriétés non bâties indument supportées au titre des parcelles transférées à la Régie de l'Eau dans le cadre de sa dotation au titre des services publics de l'Eau potable et de l'Eau industrielle.

ARTICLE 3 : BONNE FOI

Les parties s'engagent à interpréter et exécuter les dispositions du présent protocole de bonne foi.

ARTICLE 4 : TRANSACTION ET CONFIDENTIALITÉ

Le présent protocole est une transaction au sens des dispositions des articles 2044 et suivants du code civil et a, en conséquence, autorité de chose jugée, en dernier ressort entre les Parties.

Il fait obstacle à l'introduction ou à la poursuite entre les Parties d'une action en justice ayant le même objet, conformément aux dispositions de l'article 2052 du code civil.

Sous réserve des dispositions figurant au présent Protocole, les Parties renoncent réciproquement et expressément à solliciter le paiement de toute somme, à engager toute action judiciaire et à exercer toute mesure d'exécution, de quelque nature que ce soit, à l'encontre l'une de l'autre, en relation directe avec l'objet de la présente transaction.

Les Parties s'estiment pleinement remplies de leurs droits et prétentions respectifs et considèrent les concessions réciproques qu'elles se sont mutuellement consenties comme valables et raisonnables.

Chaque Partie déclare et garantit qu'elle a la capacité et le pouvoir de conclure le présent protocole.

Les Parties reconnaissent que, pour la signature du présent protocole, tant le conseil métropolitain de Bordeaux Métropole et le conseil d'administration de la Régie de l'Eau doivent se prononcer sur tous ses éléments essentiels, au nombre desquels figurent notamment les contestations précises que la transaction a pour objet de prévenir ou de terminer et les concessions réciproques que les Parties se consentent à cette fin.

Hormis ce cas particulier d'approbation des membres du conseil métropolitain et du conseil d'administration de la Régie de l'Eau, les Parties conviennent de conserver au présent protocole transactionnel et à son contenu un caractère strictement confidentiel et s'interdisent de le porter à la connaissance d'un tiers, sauf :

- (i) à la demande des établissements bancaires ou du comptable public,
- (ii) sur réquisition de l'autorité judiciaire, d'une administration publique ou d'un organisme social,
- (iii) par voie de production en justice, uniquement en cas de non-respect par l'autre Partie des stipulations du présent protocole transactionnel,
- (iv) sur demande d'un éventuel conseil, avocat ou notaire notamment.

En cas de non-respect par l'une des Parties de cette obligation, l'autre Partie se réserve le droit de demander par toute voie de droit l'exécution de cette obligation et la réparation du préjudice subi du fait du non-respect de cette obligation.

ARTICLE 5 : PRISE D'EFFET

Les Parties conviennent que le présent protocole prend effet à sa date de signature.

Pour l'exécution du présent protocole et de leurs suites, les Parties élisent domicile en leur siège social respectif tels qu'indiqués en tête des présentes.

Fait à Bordeaux, en 2 exemplaires,

le

Vincent PONZETTO

Thomas CAZENAVE

Directeur général
Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

Président
Bordeaux Métropole

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des parcelles régularisées Eau potable et Eau industrielle

Annexe 2 : Liste des taxes foncières supportées par Bordeaux Métropole au lieu et place de la Régie de l'Eau au titre des propriétés bâties 2023 à 2025

Annexe 3 : Avis de taxes foncières sur les propriétés bâties supportées en partie par Bordeaux Métropole au lieu et place de la Régie de l'Eau.

Annexe 1 : Liste des parcelles régularisées Eau potable et Eau industrielle

Affectation	Commune	Adresse	N° de parcelle	Nature du bien	Surface
EAU INDUSTRIELLE	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	434AH114	SIMPLE PARCELLE	33339 m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBES (33810)	DUFRENE	004AW12	SIMPLE PARCELLE	17054 m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	003BZ25	SIMPLE PARCELLE	8316m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE LA BLANCHE	003BY18	SIMPLE PARCELLE	18026 m ²

EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET ET DE LA BLANCHE	003BZ46	SIMPLE PARCELL E	2948m ²
			003BZ45		335m ²
			003BZ47		2760m ²
			003BZ48		6078m ²
			003BZ43		4494m ²
			003BZ50		8747m ²
			003BZ49		5802m ²
			003BZ51		4323m ²
			003BZ64		1676m ²
			003BY6		10834m ²
			003BZ37		6600m ²
			003BZ40		6629m ²
			003BZ42		3179m ²
			003BZ32		2373m ²
			003BZ57		5912m ²
			003BZ26		7421m ²
			003BY7		14613m ²
			003BZ27		3297m ²
			003BZ28		3691m ²
			003BZ41		3141m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	003BZ56	SIMPLE PARCELL E	7308m ²
			003BZ35		13218m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE LA BLANCHE	003BY5	SIMPLE PARCELL E	5466m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE LA BLANCHE	003BY8	SIMPLE PARCELL E	21193m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	003BZ36	SIMPLE PARCELL E	6278m ²
			003BZ55		9100m ²

EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE LA BLANCHE	003BY88	SIMPLE PARCELL E	3092m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	003BZ34	SIMPLE PARCELL E	7243m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	003BZ33	SIMPLE PARCELL E	3227m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE LA BLANCHE	003BZ59 003BZ58	SIMPLE PARCELL E	12064m ² 13641m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	003BZ30	SIMPLE PARCELL E	Nécessité de prévoir un découpag e parcellair e (Fossés GEMAPI)
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	003BZ24 003BZ23 003BZ38	SIMPLE PARCELL E	32345m ² Nécessité de prévoir un découpag e parcellair e (Fossés GEMAPI) 9849m ²
EAU INDUSTRIELLE	AMBARES-ET-LAGRAVE (33440)	LA PALUE DE BEAUJET	003BZ29	SIMPLE PARCELL E	Nécessité de prévoir un découpag e parcellair e

			003BZ54		(Fossés GEMAPI) 10865m ²
--	--	--	---------	--	---

EAU POTABLE					
AEP	MERIGNAC (33700)	Cap Roux	Le Merle	281AM138	13143 m ²
AEP	MERIGNAC (33700)	Cap Roux	Le Merle	281AM555	2160 m ²
AEP	MERIGNAC (33700)	Cap Roux	Le Merle	281AM556	2818 m ²
AEP	SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160)	Gamarde	Gamarde	449HR5	753 m ²
AEP	SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160)	Le Moulin du Thil	Le Moulin du Thil	449HM6	13957 m ²
AEP	LE HAILLAN (33185)	Bussac	Bussac	200AA173	13609 m ²
AEP	LE HAILLAN (33185)		Jalle Pont	200AA170	2148 m ²
AEP	LE HAILLAN (33185)		Jalle Pont	200AA12	2892 m ²
AEP	LE HAILLAN (33185)		Jalle Pont	200AA19	692 m ²
AEP	LE BOUSCAT (33110)		Rue Castillon	069AL54	25 m ²
AEP	LE BOUSCAT (33110)		Cours Louis Blanc	069AK192	24 m ²
AEP	LE BOUSCAT (33110)		Rue Molière	069AC64	22 m ²

Annexe 2 : Montant des taxes foncières sur les propriétés bâties à rembourser par REBM à Bordeaux Métropole

Commune	Année d'imposition	Montant total	Budget eau potable	Budget eau industrielle
AMBARES	2023	329,00 €	- €	329,00 €
AMBARES	2024	324,00 €	- €	324,00 €
AMBARES	2025	321,00 €	- €	321,00 €
AMBES	2023	5 137,00 €	5 137,00 €	- €
AMBES	2024	6 105,00 €	6 105,00 €	- €
AMBES	2025	6 257,00 €	6 257,00 €	- €
BEGLES	2023	801,00 €	801,00 €	- €
BEGLES	2024	- €	- €	- €
BEGLES	2025	- €	- €	- €
BORDEAUX	2023	30 215,00 €	30 215,00 €	- €
BORDEAUX	2024	34 662,00 €	34 662,00 €	- €
BORDEAUX	2025	1 610,00 €	1 610,00 €	- €
LE BOUSCAT	2023	102,00 €	102,00 €	- €
LE BOUSCAT	2024	- €	- €	- €
LE BOUSCAT	2025	- €	- €	- €
BRUGES	2023	921,00 €	921,00 €	- €
BRUGES	2024	- €	- €	- €
BRUGES	2025	- €	- €	- €
BUDOS	2023	- €	- €	- €
BUDOS	2024	- €	- €	- €
BUDOS	2025	- €	- €	- €
CENON	2023	1 017,00 €	1 017,00 €	- €
CENON	2024	1 102,00 €	1 102,00 €	- €
CENON	2025	- €	- €	- €
EYSINES	2023	2 015,00 €	2 015,00 €	- €
EYSINES	2024	1 898,00 €	1 898,00 €	- €
EYSINES	2025	1 942,00 €	1 942,00 €	- €
GRADIGNAN	2023	836,00 €	836,00 €	- €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

GRADIGNAN	2024	- €	- €	- €
GRADIGNAN	2025	- €	- €	- €
LORMONT	2023	86,00 €	86,00 €	- €
LORMONT	2024	92,00 €	92,00 €	- €
LORMONT	2025	96,00 €	96,00 €	- €
MERIGNAC	2023	19 963,00 €	19 963,00 €	- €
MERIGNAC	2024	6 377,00 €	6 377,00 €	- €
MERIGNAC	2025	6 368,00 €	6 368,00 €	- €
PESSAC	2023	7 871,00 €	7 871,00 €	- €
PESSAC	2024	7 399,00 €	7 399,00 €	- €
PESSAC	2025	- €	- €	- €
ST MEDARD	2023	14 373,00 €	14 373,00 €	- €
ST MEDARD	2024	- €	- €	- €
ST MEDARD	2025	- €	- €	- €
SAINT LOUIS DE MONFERRAND	2023	13 589,00 €	- €	13 589,00 €
SAINT LOUIS DE MONFERRAND	2024	- €	- €	- €
SAINT LOUIS DE MONFERRAND	2025	- €	- €	- €
TALENCE	2023	7 713,00 €	7 713,00 €	- €
TALENCE	2024	- €	- €	- €
TALENCE	2025	- €	- €	- €
TOTAL		179 521,00 €	164 958,00 €	14 563,00 €



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4001840 97

Numéro de propriétaire : 003 +00694 J

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 003

AMBARES-ET-LAGRAVE

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33016

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON

AV DU PDT VINCENT AURIOL

33152 CENON CEDEX

Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP LIBOURNE

RUE DU PRESIDENT WILSON

BP 201

33505 LIBOURNE CEDEX

Tél : 05 24 24 24 17

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP CENON

AV DU PDT VINCENT AURIOL

33152 CENON CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4001840 97 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4001840 97 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4001840 97 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024 votées et perçues par la commune de AMBARES-ET-LAGRAVE les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 24 33 4001853 50

Numéro de propriétaire : 003 +00694 J

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 003
AMBARES-ET-LAGRAVE

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 14/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 33016

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LIBOURNE
RUE DU PRESIDENT WILSON
BP 201
33505 LIBOURNE CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP CENON

AV DU PDT VINCENT AURIOL

33152 CENON CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

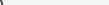
33076 BORDEAUX CEDEX

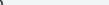
**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 24 33 4001853 50 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 24 33 4001853 50 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 24 33 4001853 50 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de AMBARES-ET-LAGRAVE les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 25 33 4001856 13

Numéro de propriétaire : 003 +00694 J

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 003
AMBARES-ET-LAGRAVE

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 12/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 33016

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP CENON

AV DU PDT VINCENT AURIOL

Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP LIBOURNE

RUE DU PRESIDENT WILSON

BP 201

33505 LIBOURNE CEDEX

Tél : 05 56 63 66 90

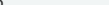
* (service gratuit + coût de l'appel)

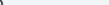
Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 25 33 4001856 13 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 25 33 4001856 13 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 25 33 4001856 13 Commune : AMBARES-ET-LAGRAVE (003), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 23 33 4007843 11
Contrat de prélèvement : P333000599573
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P333000599573

Numéro de propriétaire : 004 +00196 E

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 004
AMBES

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 09/08/2023
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33016

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

Somme à prélever

7 160,00 €

Date limite de paiement : 16/10/2023

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2023,
directement sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 26/10/2023.

Compte bancaire : FR54 3000 1002 15CX XXXX XXX0 082
Identifiant de la banque : BDFEFRPPCCT
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,
vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LIBOURNE
RUE DU PRESIDENT WILSON
BP 201
33505 LIBOURNE CEDEX
Tél : 05 24 24 24 17

* (service gratuit + coût de l'appel)

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Biens immobiliers » ou par téléphone au 0 809 401 401.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)			Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Identifiant	Droit	Désignation et adresse	Reçu en préfecture le 30/06/2026
PBG6L9	PROPRIETAIRE	MET BORDEAUX METROPOLE	Publié le 
			ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2022	36,17 %	%	%	0,165 %	7,18 %	%		
	Taux 2023	36,17 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%		
	Adresse	9001F AV DU GENERAL DE GAULLE							
	Base	14015			14015				
	Cotisation	5069			68			5137	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2022	4735			22					
Cotisation 2023	5069			68				5137	
Variation	+7,05 %	%	%	+209,09 %	%	%			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2022	33,72 %	%	3,23%	29,38%	0,399%	12,70%	%	
	Taux 2023	33,72 %	%	3,23%	29,38%	1,614%	12,30%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	3412		3412			4264		
	Cotisation 2022	1074		103			506		
	Cotisation 2023	1151		110			524		1785
	Variation	+7,17 %	%	+6,80%	%	%	+3,56 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État				56		Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 1119472 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest pour 45€. En 2023, de nouveaux services en ligne sont accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr , vous devez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 243300316 . La base communale des terres agricoles exonérée est de 853 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			238
Références administratives : 330 51 024 016 004 004 A E						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt			7160

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2024.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune de
AMBES
les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Berger
Levrault

avis est disponible
en [cliquant ici](#) ou
sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 24 33 4008025 86
Contrat de prélèvement : P333000599573
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P333000599573

Numéro de propriétaire : 004 +00196 E

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 004
AMBES

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 12/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 33016

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

Somme à prélever

8 428,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2024

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2024,
directement sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 25/10/2024.

Compte bancaire : FR54 3000 1002 15CX XXXX XXX0 082
Identifiant de la banque : BDFEFRPPCCT
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,
vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LIBOURNE
RUE DU PRESIDENT WILSON
BP 201
33505 LIBOURNE CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont
déterminés par leurs organes délibérants.

Les progressions de ces taux sont les suivantes pour 2024 :

- le taux communal passe de 36,17 % à 41,17 %

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)			Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Identifiant	Droit	Désignation et adresse	Reçu en préfecture le 30/06/2026
PBG6L9	PROPRIETAIRE	MET BORDEAUX METROPOLE	Publié le
			ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2023	36,17 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%		
	Taux 2024	41,17 %	%	%	0,531 %	7,18 %	0,216 %		
	Adresse	9001F AV DU GENERAL DE GAULLE							
	Base	14564			14564		14564		
	Cotisation	5996			78		31	6105	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2023	5069			68		-			
Cotisation 2024	5996			78		31	6105		
Variation	+18,29 %	%	%	+14,71 %	%	- %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2023	33,72 %	%	3,23%	29,38%	1,614%	12,30%	%	
	Taux 2024	38,38 %	%	3,23%	29,38%	0,966%	12,50%	0,465%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles	3545		3545			4431	3545	
	Cotisation 2023	1151		110			524	-	
	Cotisation 2024	1361		115			554	16	2046
	Variation	+18,25 %	%	+4,55%	%	%	+5,73 %	-%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État				58		Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
	Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 1162003 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest pour 54€. Vos services en ligne sont accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr, vous devez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 243300316 . La base communale des terres agricoles exonérée est de 886 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		277
Références administratives : 330 22 112 016 004 004 P E						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt		8428	

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2025.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L.135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de AMBES les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Berger
Levrault

avis est disponible
en [cliquant ici](#) ou
sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 25 33 4008142 32
Contrat de prélèvement : P333000599573
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P333000599573

Numéro de propriétaire : 004 +00196 E

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 004
AMBES

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 11/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 33016

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

Somme à prélever

8 473,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2025,
directement sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 27/10/2025.

Compte bancaire : FR54 3000 1002 15CX XXXX XXX0 082
Identifiant de la banque : BDFEFRPPCCT
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,
vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
[impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LIBOURNE
RUE DU PRESIDENT WILSON
BP 201
33505 LIBOURNE CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant, prévue par la loi, provient de deux facteurs :

- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

DÉBITEUR(S) LÉgal(AUX)			Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Identifiant	Droit	Désignation et adresse	Reçu en préfecture le 30/06/2026
PBG6L9	PROPRIETAIRE	MET BORDEAUX METROPOLE	Publié le
			ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2024	41,17 %	%	%	0,531 %	7,18 %	0,216 %		
	Taux 2025	41,17 %	%	%	0,532 %	7,18 %	0,53 %		
	Adresse	9001F AV DU GENERAL DE GAULLE							
	Base	14813			14813		14813		
	Cotisation	6099			79		79	6257	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2024	5996			78		31			
Cotisation 2025	6099			79		79	6257		
Variation	+1,72 %	%	%	+1,28 %	%	+154,84 %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2024	38,38 %	%	3,23%	29,38%	0,966%	12,50%	0,465%	
	Taux 2025	38,38 %	%	3,23%	29,38%	0,984%	12,98%	1,22%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	3155		3155			4507	3155	
	Cotisation 2024	1361		115			554	16	
	Cotisation 2025	1211		102			585	38	1936
	Variation	-11,02 %	%	-11,30%	%	%	+5,60 %	+137,50%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État				59		Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 1181207 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Vos services en ligne sont accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr , vous devez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 243300316 . Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest pour 55€. La base communale des terres agricoles exonérée est de 1352 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			280
Références administratives : 330 22 112 016 004 004 P E						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt			8473

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>.

Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L.135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement, ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgifp.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4075047 28

Numéro de propriétaire : 039 +02398 Y

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 039

BEGLES

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33802

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP PESSAC TALENCE
RUE JULES FERRY BOITE 32
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 93 30 17

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LANGON
70 COURS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP PESSAC TALENCE

RUE JULES FERRY BOITE 32

33090 BORDEAUX CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

Le montant à payer est précisé sur votre avis principal de taxes foncières communiqué séparément.

Ce document détaille sur 2 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4075047 28

Commune : BEGLES (039), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 1/2



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	51,37 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%	
Adresse Base Cotisation	0022 AV ALEXIS CAPELLE 2290 1176				2290 164		1340
Adresse Base Cotisation	0024 AV ALEXIS CAPELLE 2134 1096				2134 153		1249
Adresse Base Cotisation	0044 AV ALEXIS CAPELLE 1621 887			1562 8	1557 121		1016
Adresse Base Cotisation	0039 RUE ANATOLE FRANCE 981 504			981 5	981 70		579
Adresse Base Cotisation	0041 RUE CHARLES PARIS 1688 867			1688 8	1688 121		996
Adresse Base Cotisation	0106 RUE DES FRERES MOGA 1088 562			1039 5			567
Adresse Base Cotisation	0124 BD JEAN JACQUES BOSCH 3224 1656			3224 15	3224 231		1902
Adresse Base Cotisation	9000F RUE LOUIS BLERIoT 12634 7012			12202 59			7071
Adresse Base Cotisation	9002 RUE LOUIS BLERIoT 127839 70792			123418 597			71389
Adresse Base Cotisation	9004 RUE LOUIS BLERIoT 742611 381479			742611 3595			385074
Adresse Base Cotisation	0175 RUE DU MARECHAL LECLERC 1929 991			1929 9	1929 139		1139
Adresse Base Cotisation	0007 RUE DE LA MOULINATTE 5782 3102			5555 27	5537 425		3554
Adresse Base Cotisation	0011 RUE DE LA MOULINATTE 7517 4017			7214 35	7190 549		4601
Adresse Base Cotisation	0004 RUE PIERRE SALIN 2066 1061			2066 10	2066 148		1219
Adresse Base Cotisation	0007 RUE R ET Y NOUTARY 13717 6851			13020 63	12965 916		7830
Adresse Base Cotisation	9004 RUE R ET Y NOUTARY 1790 920			1790 9	1790 129		1058
Adresse Base Cotisation	0504 RTE DE TOULOUSE 1902 977			1902 9	1902 137		1123
Adresse Base Cotisation	0508 RTE DE TOULOUSE 309 141			289 1	287 18		160
Adresse Base Cotisation	9001 RTE DE TOULOUSE 750 385			750 3			388
Adresse Base Cotisation	9002 RUE DE VERDUN 797 409			797 4			413
Adresse Base Cotisation	0087 QUAI WILSON 2665 1369			2665 12	2665 191		1572
Adresse Base Cotisation	0094 QUAI WILSON 1394 716			1394 6	1394 100		822

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4075047 28

Commune : BEGLES (039), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 2/2

Berger Levrault

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	51,37 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%	
Adresse Base Cotisation	9001 QUAI WILSON 2454 1261			2454 12	2454 176		1449
Adresse Base Cotisation	9002 QUAI WILSON 7279 3739			7279 35	7279 523		4297
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4118345 89

Numéro de propriétaire : 063 +22555 F

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 063

BORDEAUX

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33014

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP BORDEAUX

2 RUE JULES FERRY BOITE 42

33090 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 24 73 50 42

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP BORDEAUX

RUE JULES FERRY

33090 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 24 81 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP BORDEAUX

2 RUE JULES FERRY BOITE 42

33090 BORDEAUX CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 6 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4118345 89

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 1/6



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,484 %	%	%	
Adresse Base Cotisation	9001 CTRE COMMERCIAL MERIADECK 429906 188627			436770 2114	7,18 % 434100 27409		218150
Adresse Base Cotisation	9004 GARE DE BRIENNE 25290 12984			25522 123	9,31 % 25433 2491		15598
Adresse Base Cotisation	9009 GARE SAINT JEAN 126180 57848			127968 619	7,18 % 127273 8499		66966
Adresse Base Cotisation	0048 RUE ACHARD 835 426			843 4	9,31 %		430
Adresse Base Cotisation	0194 RUE ACHARD 8989 3614			9157 44	9,31 %		3658
Adresse Base Cotisation	9000 RUE ACHARD 25224 13753			25394 123	9,31 %		13876
Adresse Base Cotisation	BD ALBERT BRANDENBURG 3511 1399			3579 17	7,18 %		1416
Adresse Base Cotisation	0096 BD ALBERT BRANDENBURG 8644 4191			8644 41	7,18 % 8644 621		4853
Adresse Base Cotisation	0040 RUE ARAGO 2703 1310			2703 13	7,18 % 2703 194		1517
Adresse Base Cotisation	0042 RUE ARAGO 1733 840			1733 9	7,18 % 1733 124		973
Adresse Base Cotisation	0048 RUE ARAGO 1810 877			1810 9	7,18 % 1810 130		1016
Adresse Base Cotisation	0062 RUE ARAGO 3475 1685			3475 17	7,18 % 3475 250		1952
Adresse Base Cotisation	0072 RUE ARAGO 1427 692			1427 7	7,18 % 1427 102		801
Adresse Base Cotisation	0110 RUE ARAGO 1214 589			1214 6	7,18 % 1214 87		682
Adresse Base Cotisation	0080 CRS DE L'ARGONNE 3840 1829			3888 18	9,31 %		1847
Adresse Base Cotisation	0213 CRS DE L'ARGONNE 21564 10145			21850 105	7,18 % 21739 1498		11748
Adresse Base Cotisation	0022 CITE BABIN 1647 798			1647 8	7,18 % 1647 118		924
Adresse Base Cotisation	0024 CITE BABIN 2465 1195			2465 12	7,18 % 2465 177		1384
Adresse Base Cotisation	0016 QUAI BACALAN 3920 1756			3978 20	7,18 % 3955 257		2033
Adresse Base Cotisation	0017 QUAI BACALAN 18412 7399			18757 91	7,18 % 18624 1049		8539
Adresse Base Cotisation	0027 QUAI BACALAN 2569 1359			2590 12	7,18 %		1371
Adresse Base Cotisation	0269 CRS BALGUERIE STUTTENBERG 4288 2136			4297 21	7,18 % 4294 320		2477

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4118345 89

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 2/6



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,484 %	%	%	
Adresse Base Cotisation	0043 RUE BARREYRE 8953 4340			8953 43	7,18 % 8953 643		5026
Adresse Base Cotisation	0053 RUE BARREYRE 6807 3300			6807 33	7,18 % 6807 489		3822
Adresse Base Cotisation	0055 RUE BARREYRE 5545 2712			5609 27	7,18 % 5585 404		3143
Adresse Base Cotisation	0185 RUE BARREYRE 3591 1741			3591 17	7,18 % 3591 258		2016
Adresse Base Cotisation	0033 RUE DE LA BECHADE 2343 1139			2371 12	9,31 % 2360 220		1371
Adresse Base Cotisation	0008 RUE BECK 270 137			272 1	7,18 % 271 19		157
Adresse Base Cotisation	0249 RUE BLANQUI 2832 1373			2832 14	7,18 % 2832 203		1590
Adresse Base Cotisation	0251 RUE BLANQUI 3532 1712			3532 17	7,18 % 3532 254		1983
Adresse Base Cotisation	9003 RUE BOUGAINVILLE 259386 129530			262074 1268	7,18 % 261028 19402		150200
Adresse Base Cotisation	0115 RUE BOURBON 3381 1639			3381 17	7,18 % 3381 243		1899
Adresse Base Cotisation	0117 RUE BOURBON 2406 1166			2406 12	7,18 % 2406 173		1351
Adresse Base Cotisation	0021 RUE CARLE VERNET 1212 600			1225 6	9,31 %		606
Adresse Base Cotisation	0054 RUE CHANTECRIT 4376 2121			4376 21	7,18 % 4376 314		2456
Adresse Base Cotisation	9002 ALL DE CHARTRES 35853 12666			36679 178	9,31 % 36358 2437		15281
Adresse Base Cotisation	0020 QUAI DES CHARTRONS 150888 69479			153001 741	7,18 % 152178 10215		80435
Adresse Base Cotisation	9000 RUE CLEMENT THOMAS 70689 36154			71351 345	7,18 % 71099 5453		41952
Adresse Base Cotisation	0025 RUE DU COMMANDANT MARCHAND 176295 88840			178128 862	7,18 % 177415 13335		103037
Adresse Base Cotisation	0163 RUE CROIX SEGUEY 22473 10475			22709 110	7,18 % 22617 1546		12131
Adresse Base Cotisation	0011 RUE CYRANO 3204 1553			3204 15	7,18 % 3204 230		1798
Adresse Base Cotisation	0015 RUE CYRANO 352 171			352 2	7,18 % 352 25		198
Adresse Base Cotisation	0109 RUE DELBOS 3186 1545			3186 15	7,18 % 3186 229		1789
Adresse Base Cotisation	0010 RUE DEPE CAUD 1221 592			1221 6	7,18 % 1221 88		686

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4118345 89

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 3/6



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,484 %	%	%	
Adresse	0180 AV DU DOCTEUR SCHINAZI				7,18 %		
Base	2686			2686	2686		
Cotisation	1302			13	193		1508
Adresse	0017 RUE EDMOND MICHELET				9,31 %		
Base	128357			130328	129562		
Cotisation	56890			630	10973		68493
Adresse	0033 AV EMILE COUNORD				9,31 %		
Base	1111			1125			
Cotisation	542			6			548
Adresse	0220 AV EMILE COUNORD				9,31 %		
Base	804			815			
Cotisation	375			4			379
Adresse	0080 RUE ETCHENIQUE				7,18 %		
Base	1067			1075	1072		
Cotisation	577			5	89		671
Adresse	0250 AV EYSINES CAUD				7,18 %		
Base	4504			4504	4504		
Cotisation	2184			21	323		2528
Adresse	0014 RUE DES FOURS				9,31 %		
Base	7019			7019	7019		
Cotisation	3403			34	653		4090
Adresse	9000 RUE DES FOURS				9,31 %		
Base	1552			1569			
Cotisation	779			8			787
Adresse	0003 TSSE FRONT DU MEDOC				7,18 %		
Base	25514			25894	25746		
Cotisation	11514			125	1684		13323
Adresse	0004 TSSE FRONT DU MEDOC				7,18 %		
Base	36447			37048	36814		
Cotisation	15762			179	2283		18224
Adresse	0006 TSSE FRONT DU MEDOC				7,18 %		
Base	23078			23393	23270		
Cotisation	10750			113	1587		12450
Adresse	0007 TSSE FRONT DU MEDOC				7,18 %		
Base	55374			56243	55905		
Cotisation	24448			272	3558		28278
Adresse	0008 TSSE FRONT DU MEDOC				7,18 %		
Base	53300			54104	53793		
Cotisation	23863			262	3487		27612
Adresse	0009 TSSE FRONT DU MEDOC				7,18 %		
Base	114132			115888	115205		
Cotisation	50414			561	7339		58314
Adresse	0010 TSSE FRONT DU MEDOC				7,18 %		
Base	42937			43587	43335		
Cotisation	18782			211	2724		21717
Adresse	0046 RUE GENERAL DE LARMINAT				7,18 %		
Base	196954			200072	198859		
Cotisation	86729			968	12613		100310
Adresse	9000 TSSE GENERAL KOENIG				7,18 %		
Base	8086			8178	8143		
Cotisation	3968			40	591		4599
Adresse	0158 AV GENERAL LECLERC CAUD				7,18 %		
Base	7188			7188	7188		
Cotisation	3485			35	516		4036
Adresse	0098 RUE HENRI IV				9,31 %		
Base	5719			5733	5728		
Cotisation	3400			28	659		4087
Adresse	9001F AV DE LA JALLERE				9,31 %		
Base	100929			101813			
Cotisation	52764			493			53257
Adresse	9000 RUE JEAN FLEURET				7,18 %		
Base	1186			1200			
Cotisation	587			6			593
Adresse	9000 RUE JEAN HAMEAU						
Base	68549			69208			
Cotisation	35126			335			35461

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4118345 89

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 4/6



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,484 %	%	%	
Adresse	0029 AV JEANNE D ARC				7,18 %		
Base	6506			6506	6506		
Cotisation	3154			32	467		3653
Adresse	0001 RUE DU JONC				7,18 %		
Base	1724			1724	1724		
Cotisation	836			8	124		968
Adresse	0172 RUE JOSEPH BRUNET				7,18 %		
Base	3761			3776	3770		
Cotisation	1850			18	277		2145
Adresse	0176 RUE JOSEPH BRUNET				7,18 %		
Base	2995			2995	2995		
Cotisation	1452			15	215		1682
Adresse	0100 AV DE LABARDE				7,18 %		
Base	3920			3920	3920		
Cotisation	1900			19	281		2200
Adresse	9000 AV DE LAROCHE				9,31 %		
Base	12278			12312			
Cotisation	7296			59			7355
Adresse	0033 RUE DE LESCURE				7,18 %		
Base	3755			3755	3755		
Cotisation	1820			18	270		2108
Adresse	0035 RUE DE LESCURE				7,18 %		
Base	3642			3642	3642		
Cotisation	1766			18	261		2045
Adresse	0037 RUE DE LESCURE				7,18 %		
Base	1318			1318	1318		
Cotisation	639			6	95		740
Adresse	0043 RUE DE LESCURE				7,18 %		
Base	4211			4211	4211		
Cotisation	2041			20	302		2363
Adresse	0047 RUE DE LESCURE				7,18 %		
Base	3487			3487	3487		
Cotisation	1690			17	250		1957
Adresse	0049 RUE DE LESCURE				7,18 %		
Base	4116			4116	4116		
Cotisation	1995			20	296		2311
Adresse	0005 RUE LHOUE				9,31 %		
Base	40422			41078	40823		
Cotisation	17491			199	3375		21065
Adresse	0076 AV LOUIS BARTHOU CAUD				7,18 %		
Base	3991			4017	4007		
Cotisation	1911			20	282		2213
Adresse	0071 CRS LOUIS FARGUE						
Base	136495			137757			
Cotisation	70568			667			71235
Adresse	0076 CRS LOUIS FARGUE				7,18 %		
Base	77251			78287	77883		
Cotisation	35996			379	5310		41685
Adresse	0083 RUE MAC CARTHY CAUD				7,18 %		
Base	3771			3771	3771		
Cotisation	1828			18	271		2117
Adresse	9009 TSSE TERRASSE DU 8 MAI 1945				7,18 %		
Base	244837			248824	247274		
Cotisation	106511			1204	15444		123159
Adresse	0052 RUE MANON CORMIER				7,18 %		
Base	3128			3128	3128		
Cotisation	1516			15	225		1756
Adresse	0239 RUE D ORNANO				9,31 %		
Base	4525			4575			
Cotisation	2242			23			2265
Adresse	0110 QUAI DE PALUDATE				7,18 %		
Base	872			892	884		
Cotisation	423			4	63		490
Adresse	9001 QUAI DE PALUDATE				9,31 %		
Base	42788			43269	43093		
Cotisation	21278			210	4090		25578

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4118345 89

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 5/6



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,484 %	%	%	
Adresse Base Cotisation	9002 QUAI DE PALUDATE 85749 41835			86744 420	9,31 % 86357 8073		50328
Adresse Base Cotisation	9003 QUAI DE PALUDATE 400655 199473			404605 1959	9,31 % 372472 35574		237006
Adresse Base Cotisation	90031 QUAI DE PALUDATE 40931 19843			40931 198			20041
Adresse Base Cotisation	9005 QUAI DE PALUDATE 165516 78379			167631 811	9,31 % 166808 15152		94342
Adresse Base Cotisation	0028 RUE PAUL BERT 4683 2270			4683 23	9,31 % 4683 436		2729
Adresse Base Cotisation	9000 RUE PAUL BERT 1450 700			1468 7	9,31 %		707
Adresse Base Cotisation	0091 RUE PAULIN 6959 3374			6959 34			3408
Adresse Base Cotisation	0093 RUE PAULIN 56627 20358			57891 280	7,18 % 57399 2789		23427
Adresse Base Cotisation	9000 RUE DE LA PELOUSE DOUET 1169 555			1184 6	9,31 %		561
Adresse Base Cotisation	9017 RUE DU PERE LOUIS DE JABRUN 171165 75028			173711 840	9,31 % 172721 14463		90331
Adresse Base Cotisation	0064 RUE PIERRE TREBOD				7,18 % 2426 174		174
Adresse Base Cotisation	PL DES QUINCONCES 21326 9112			21627 105	9,31 % 14109 1086		10303
Adresse Base Cotisation	9009 PL DE LA REPUBLIQUE 81611 37060			82790 400	9,31 % 82332 7149		44609
Adresse Base Cotisation	0020 RUE DES RESINIERS 2625 1273			2625 12	9,31 % 2625 244		1529
Adresse Base Cotisation	9000 RUE DES RESINIERS 6582 3050			6672 32	9,31 %		3082
Adresse Base Cotisation	9001 QUAI RICHELIEU 563 282			569 3	9,31 % 566 53		338
Adresse Base Cotisation	0025 RUE ROSA BONHEUR 3032 1674			3050 15	7,18 % 3043 254		1943
Adresse Base Cotisation	0027 RUE ROSA BONHEUR				7,18 % 5662 407		407
Adresse Base Cotisation	0009 RUE DE SEGUR 9047 4344			9158 44	7,18 % 9115 645		5033
Adresse Base Cotisation	0009B RUE STEHELIN CAUD 2552 1237			2552 12	7,18 % 2552 183		1432
Adresse Base Cotisation	0025 RUE SURSON 4085 1980			4085 20	7,18 % 4085 293		2293
Adresse Base Cotisation	0068 RUE DES TERRES DE BORDE 1464 710			1464 7	7,18 % 1464 105		822

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4118345 89

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 6/6

Berger Levrault

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,484 %	%	%	
Adresse Base Cotisation	0065 RUE DU TONDU 5349 2548			5382 26	7,18 % 5368 376		2950
Adresse Base Cotisation	9009 ALL DE TOURNY 140315 58110			140508 680	9,31 % 140433 11055		69845
Adresse Base Cotisation	0026 RUE VANDEBRANDE 4647 2253			4647 23	7,18 % 4647 334		2610
Adresse Base Cotisation	9009 PL DE LA VICTOIRE 125414 55884			127343 616	9,31 % 126593 10781		67281
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse							

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024 votées et perçues par la commune de BORDEAUX les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 24 33 4120641 87

Numéro de propriétaire : 063 +22555 F

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 063
BORDEAUX

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 14/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 33014

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP BORDEAUX
2 RUE JULES FERRY BOITE 42
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 24 73 50 42

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP BORDEAUX
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP BORDEAUX
2 RUE JULES FERRY BOITE 42
33090 BORDEAUX CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 5 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 24 33 4120641 87

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 1/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,531 %	%	0,216 %	
Adresse Base Cotisation	9001 CTRE COMMERCIAL MERIADECK 437252 198786			444284 2359	7,18 % 441549 29197	444284 960	231302
Adresse Base Cotisation	9004 GARE DE BRIENNE 25383 12788			25630 137	9,31 % 25527 2459	25630 55	15439
Adresse Base Cotisation	9009 GARE SAINT JEAN 127608 59648			129430 688	7,18 % 128722 8816	129430 280	69432
Adresse Base Cotisation	0048 RUE ACHARD 842 422			850 4	9,31 %	850 2	428
Adresse Base Cotisation	0194 RUE ACHARD 9141 3936			9312 49	9,31 %	9312 20	4005
Adresse Base Cotisation	9000 RUE ACHARD 25377 13319			25550 135	9,31 %	25550 55	13509
Adresse Base Cotisation	BD ALBERT BRANDENBURG 3555 1521			3623 19	7,18 %	3623 8	1548
Adresse Base Cotisation	0096 BD ALBERT BRANDENBURG 8981 4354			8981 48	7,18 % 8981 645	8981 19	5066
Adresse Base Cotisation	0040 RUE ARAGO 2808 1361			2808 15	7,18 % 2808 202	2808 6	1584
Adresse Base Cotisation	0042 RUE ARAGO 1801 873			1801 10	7,18 % 1801 129	1801 4	1016
Adresse Base Cotisation	0062 RUE ARAGO 3611 1751			3611 19	7,18 % 3611 259	3611 8	2037
Adresse Base Cotisation	0072 RUE ARAGO 1483 719			1483 7	7,18 % 1483 106	1483 3	835
Adresse Base Cotisation	0110 RUE ARAGO 1261 611			1261 7	7,18 % 1261 91	1261 3	712
Adresse Base Cotisation	0080 CRS DE L'ARGONNE 3880 1859			3930 21	9,31 %	3930 8	1888
Adresse Base Cotisation	0213 CRS DE L'ARGONNE 21870 10397			22163 118	7,18 % 22049 1541	22163 48	12104
Adresse Base Cotisation	0022 CITE BABIN 1711 829			1711 9	7,18 % 1711 123	1711 4	965
Adresse Base Cotisation	0024 CITE BABIN 2562 1242			2562 13	7,18 % 2562 184	2562 6	1445
Adresse Base Cotisation	0016 QUAI BACALAN 3999 1843			4059 22	7,18 % 4035 272	4059 9	2146
Adresse Base Cotisation	0017 QUAI BACALAN 18650 8024			19000 101	7,18 % 18865 1163	19000 41	9329
Adresse Base Cotisation	0027 QUAI BACALAN 2587 1330			2607 14	7,18 %	2607 6	1350
Adresse Base Cotisation	0269 CRS BALGUERIE STUTTENBERG 4416 2179			4424 23	7,18 % 4422 325	4424 10	2537
Adresse Base Cotisation	0043 RUE BARREYRE 9302 4510			9302 49	7,18 % 9302 668	9302 20	5247

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 24 33 4120641 87

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 2/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,531 %	%	0,216 %	
Adresse	0053 RUE BARREYRE				7,18 %		
Base	7073			7073	7073	7073	
Cotisation	3429			37	508	15	3989
Adresse	0055 RUE BARREYRE				7,18 %		
Base	5597			5662	5637	5662	
Cotisation	2729			30	407	12	3178
Adresse	0185 RUE BARREYRE				7,18 %		
Base	3732			3732	3732	3732	
Cotisation	1809			20	268	8	2105
Adresse	0033 RUE DE LA BECHADE				9,31 %		
Base	2365			2393	2382	2393	
Cotisation	1149			13	222	5	1389
Adresse	0008 RUE BECK				7,18 %		
Base	272			274	273	274	
Cotisation	136			1	20	1	158
Adresse	0249 RUE BLANQUI				7,18 %		
Base	2942			2942	2942	2942	
Cotisation	1426			16	211	6	1659
Adresse	0251 RUE BLANQUI				7,18 %		
Base	3670			3670	3670	3670	
Cotisation	1779			20	264	8	2071
Adresse	9003 RUE BOUGAINVILLE				7,18 %		
Base	260273			262978	261926	262978	
Cotisation	128700			1396	19246	568	149910
Adresse	0115 RUE BOURBON				7,18 %		
Base	3513			3513	3513	3513	
Cotisation	1703			19	252	8	1982
Adresse	0117 RUE BOURBON				7,18 %		
Base	2500			2500	2500	2500	
Cotisation	1212			13	180	5	1410
Adresse	0021 RUE CARLE VERNET				9,31 %		
Base	1224			1237		1237	
Cotisation	601			7		3	611
Adresse	0054 RUE CHANTECRIT				7,18 %		
Base	4547			4547	4547	4547	
Cotisation	2204			24	326	10	2564
Adresse	9002 ALL DE CHARTRES				9,31 %		
Base	36923			37774	37443	37774	
Cotisation	14756			200	2854	82	17892
Adresse	0020 QUAI DES CHARTRONS				7,18 %		
Base	152576			154728	153890	154728	
Cotisation	71521			822	10575	334	83252
Adresse	0025 RUE DU COMMANDANT MARCHAND				7,18 %		
Base	178257			180136	179405	180136	
Cotisation	88667			957	13279	389	103292
Adresse	0163 RUE CROIX SEGUEY				7,18 %		
Base	26018			26336	26212	26336	
Cotisation	12334			140	1830	57	14361
Adresse	0011 RUE CYRANO				7,18 %		
Base	3328			3328	3328	3328	
Cotisation	1613			17	239	7	1876
Adresse	0015 RUE CYRANO				7,18 %		
Base	366			366	366	366	
Cotisation	177			2	26	1	206
Adresse	0109 RUE DELBOS				7,18 %		
Base	3309			3309	3309	3309	
Cotisation	1604			17	238	7	1866
Adresse	0180 AV DU DOCTEUR SCHINAZI				7,18 %		
Base	2790			2790	2790	2790	
Cotisation	1353			15	200	6	1574
Adresse	0017 RUE EDMOND MICHELET				9,31 %		
Base	129938			131946	131165	131946	
Cotisation	59436			701	11485	285	71907
Adresse	0033 AV EMILE COUNORD				9,31 %		
Base	1122			1136		1136	
Cotisation	546			6		2	554

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 24 33 4120641 87

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 3/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,531 %	%	0,216 %	
Adresse Base Cotisation	0220 AV EMILE 813 384	COUNORD		824 4	9,31 % 2	824 2	390
Adresse Base Cotisation	0080 RUE ETCHENIQUE 1073 560			1081 6	7,18 % 1078 85	1081 2	653
Adresse Base Cotisation	0250 AV EYSINES CAUD 4679 2268			4679 25	7,18 % 4679 336	4679 10	2639
Adresse Base Cotisation	0014 RUE DES FOURS 7293 3536			7293 39	9,31 % 7293 679	7293 16	4270
Adresse Base Cotisation	9000 RUE DES FOURS 1566 777			1582 9	9,31 %	1582 3	789
Adresse Base Cotisation	0003 TSSE FRONT DU MEDOC 25921 11997			26311 140	7,18 % 26159 1768	26311 57	13962
Adresse Base Cotisation	0004 TSSE FRONT DU MEDOC 37091 16710			37707 200	7,18 % 37467 2450	37707 81	19441
Adresse Base Cotisation	0006 TSSE FRONT DU MEDOC 23415 11060			23738 126	7,18 % 23612 1639	23738 51	12876
Adresse Base Cotisation	0007 TSSE FRONT DU MEDOC 56256 25675			57145 304	7,18 % 56800 3774	57145 123	29876
Adresse Base Cotisation	0008 TSSE FRONT DU MEDOC 54170 24944			54994 292	7,18 % 54675 3676	54994 119	29031
Adresse Base Cotisation	0009 TSSE FRONT DU MEDOC 116059 52987			117857 626	7,18 % 117157 7790	117857 255	61658
Adresse Base Cotisation	0010 TSSE FRONT DU MEDOC 43786 19871			44453 236	7,18 % 44194 2915	44453 96	23118
Adresse Base Cotisation	0046 RUE GENERAL DE LARMINAT 200291 91265			203485 1081	7,18 % 202243 13411	203485 440	106197
Adresse Base Cotisation	9000 TSSE GENERAL KOENIG 8156 3986			8249 43	7,18 % 8213 594	8249 18	4641
Adresse Base Cotisation	0158 AV GENERAL LECLERC CAUD 7468 3620			7468 40	7,18 % 7468 536	7468 16	4212
Adresse Base Cotisation	0098 RUE HENRI IV 5730 3196			5746 30	9,31 % 5740 618	5746 12	3856
Adresse Base Cotisation	9001F AV DE LA JALLERE 101666 51844			102567 544	9,31 %	102567 222	52610
Adresse Base Cotisation	9000 RUE JEAN FLEURET 1197 588			1211 6	7,18 %	1211 3	597
Adresse Base Cotisation	9000 RUE JEAN HAMEAU 69103 34763			69773 370		69773 151	35284
Adresse Base Cotisation	0029 AV JEANNE D ARC 6761 3278			6761 36	7,18 % 6761 485	6761 15	3814
Adresse Base Cotisation	0001 RUE DU JONC 1791 868			1791 10	7,18 % 1791 129	1791 4	1011
Adresse Base Cotisation	0172 RUE JOSEPH BRUNET 3864 1891			3878 20	7,18 % 3872 282	3878 8	2201

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 24 33 4120641 87

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 4/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,531 %	%	0,216 %	
Adresse Base Cotisation	0176 RUE JOSEPH BRUNET 3112 1509			3112 16	7,18 % 3112 223	3112 7	1755
Adresse Base Cotisation	0100 AV DE LABARDE 4080 1978			4080 22	7,18 % 4080 293	4080 9	2302
Adresse Base Cotisation	9000 AV DE LAROCHE 12303 6860			12337 66	9,31 % 12337 27	12337 27	6953
Adresse Base Cotisation	0033 RUE DE LESCURE 3901 1891			3901 20	7,18 % 3901 280	3901 8	2199
Adresse Base Cotisation	0035 RUE DE LESCURE 3783 1834			3783 20	7,18 % 3783 272	3783 8	2134
Adresse Base Cotisation	0037 RUE DE LESCURE 1370 664			1370 7	7,18 % 1370 98	1370 3	772
Adresse Base Cotisation	0047 RUE DE LESCURE 3623 1756			3623 19	7,18 % 3623 260	3623 8	2043
Adresse Base Cotisation	0049 RUE DE LESCURE 4276 2073			4276 23	7,18 % 4276 307	4276 9	2412
Adresse Base Cotisation	0005 RUE LHOTE 40948 18448			41616 221	9,31 % 41357 3566	41616 90	22325
Adresse Base Cotisation	0076 AV LOUIS BARTHO CAUD 4113 1978			4140 22	7,18 % 4130 293	4140 9	2302
Adresse Base Cotisation	0071 CRS LOUIS FARGUE 137548 69613			138834 737		138834 300	70650
Adresse Base Cotisation	0076 CRS LOUIS FARGUE 78107 36896			79162 420	7,18 % 78751 5466	79162 171	42953
Adresse Base Cotisation	0083 RUE MAC CARTHY CAUD 3918 1899			3918 20	7,18 % 3918 281	3918 8	2208
Adresse Base Cotisation	9009 TSSE TERRASSE DU 8 MAI 1945 249104 112642			253190 1344	7,18 % 251601 16525	253190 547	131058
Adresse Base Cotisation	0052 RUE MANON CORMIER 3250 1576			3250 17	7,18 % 3250 233	3250 7	1833
Adresse Base Cotisation	0239 RUE D ORNANO 4567 2246			4618 24	9,31 % 4618 10	4618 10	2280
Adresse Base Cotisation	0110 QUAI DE PALUDATE 882 428			902 4	7,18 % 894 64	902 2	498
Adresse Base Cotisation	9001 QUAI DE PALUDATE 43041 21222			43527 232	9,31 % 43335 4086	43527 94	25634
Adresse Base Cotisation	9002 QUAI DE PALUDATE 86280 42005			87283 463	9,31 % 86892 8112	87283 189	50769
Adresse Base Cotisation	9003 QUAI DE PALUDATE 403561 199136			407581 2164	9,31 % 374225 35438	407581 880	237618
Adresse Base Cotisation	90031 QUAI DE PALUDATE 42500 20604			42500 226		42500 92	20922
Adresse Base Cotisation	9005 QUAI DE PALUDATE 166356 79407			168491 895	9,31 % 167660 15357	168491 364	96023

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 24 33 4120641 87

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 5/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,531 %	%	0,216 %	
Adresse Base Cotisation	0091 RUE PAULIN 7230 3505			7230 39		7230 16	3560
Adresse Base Cotisation	0093 RUE PAULIN 57614 23201			58900 312	7,18 % 58400 3305	58900 127	26945
Adresse Base Cotisation	9000 RUE DE LA PELOUSE DOUET 1181 565			1196 6	9,31 %	1196 3	574
Adresse Base Cotisation	9017 RUE DU PERE LOUIS DE JABRUN 173640 78879			176234 935	9,31 % 175225 15235	176234 381	95430
Adresse Base Cotisation	0064 RUE PIERRE TREBOD 				7,18 % 2521 181		181
Adresse Base Cotisation	PL DES QUINCONCES 24430 11026			24803 132	9,31 % 17176 1447	24803 54	12659
Adresse Base Cotisation	9009 PL DE LA REPUBLIQUE 82557 38354			83757 445	9,31 % 83290 7410	83757 181	46390
Adresse Base Cotisation	9000 RUE DES RESINIERS 6657 3133			6750 36	9,31 %	6750 15	3184
Adresse Base Cotisation	9001 QUAI RICHELIEU 569 282			575 3	9,31 % 572 53	575 1	339
Adresse Base Cotisation	0025 RUE ROSA BONHEUR 3052 1616			3071 16	7,18 % 3063 244	3071 7	1883
Adresse Base Cotisation	0027 RUE ROSA BONHEUR 				7,18 % 5883 422		422
Adresse Base Cotisation	0009 RUE DE SEGUR 9123 4395			9235 49	7,18 % 9192 654	9235 20	5118
Adresse Base Cotisation	0009B RUE STEHELIN CAUD 2651 1285			2651 14	7,18 % 2651 190	2651 6	1495
Adresse Base Cotisation	0025 RUE SURSON 4243 2057			4243 23	7,18 % 4243 305	4243 9	2394
Adresse Base Cotisation	0068 RUE DES TERRES DE BORDE 1521 737			1521 8	7,18 % 1521 109	1521 3	857
Adresse Base Cotisation	0065 RUE DU TONDU 5493 2633			5527 29	7,18 % 5513 390	5527 12	3064
Adresse Base Cotisation	9009 ALL DE TOURNY 142988 62711			143242 761	9,31 % 143144 11981	143242 309	75762
Adresse Base Cotisation	0026 RUE VANDEBRANDE 4830 2342			4830 26	7,18 % 4830 347	4830 10	2725
Adresse Base Cotisation	9009 PL DE LA VICTOIRE 127478 58523			129455 688	9,31 % 128686 11311	129455 280	70802
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de BORDEAUX les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 25 33 4121341 32

Numéro de propriétaire : 063 +22555 F

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 063
BORDEAUX

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 12/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 33014

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BORDEAUX
2 RUE JULES FERRY BOITE 42
Tél : 05 24 73 50 42

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP BORDEAUX
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BORDEAUX
2 RUE JULES FERRY BOITE 42
33090 BORDEAUX CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 5 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 25 33 4121341 32

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 1/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,532 %	%	0,53 %	
Adresse Base Cotisation	9001 CTRE COMMERCIAL MERIADECK 444597 208944			451799 2404	7,18 % 448998 30985	451799 2395	244728
Adresse Base Cotisation	9004 GARE DE BRIENNE 25553 12629			25786 137	9,31 % 25682 2432	25786 137	15335
Adresse Base Cotisation	9009 GARE SAINT JEAN 129989 61911			131865 701	7,18 % 131136 9203	131865 699	72514
Adresse Base Cotisation	0048 RUE ACHARD 852 420			861 4	9,31 %	861 5	429
Adresse Base Cotisation	0194 RUE ACHARD 9344 4282			9520 51	9,31 %	9520 50	4383
Adresse Base Cotisation	9000 RUE ACHARD 25653 12945			25833 137	9,31 %	25833 137	13219
Adresse Base Cotisation	BD ALBERT BRANDENBURG 3599 1644			3668 19	7,18 %	3668 19	1682
Adresse Base Cotisation	0096 BD ALBERT BRANDENBURG 9136 4429			9136 49	7,18 % 9136 656	9136 48	5182
Adresse Base Cotisation	0040 RUE ARAGO 2856 1385			2856 16	7,18 % 2856 205	2856 15	1621
Adresse Base Cotisation	0042 RUE ARAGO 1831 888			1831 10	7,18 % 1831 131	1831 10	1039
Adresse Base Cotisation	0062 RUE ARAGO 3673 1781			3673 20	7,18 % 3673 264	3673 19	2084
Adresse Base Cotisation	0072 RUE ARAGO 1509 732			1509 8	7,18 % 1509 108	1509 8	856
Adresse Base Cotisation	0110 RUE ARAGO 1283 622			1283 7	7,18 % 1283 92	1283 7	728
Adresse Base Cotisation	0080 CRS DE L'ARGONNE 3938 1898			3989 22	9,31 %	3989 21	1941
Adresse Base Cotisation	0213 CRS DE L'ARGONNE 22176 10648			22476 120	7,18 % 22359 1584	22476 119	12471
Adresse Base Cotisation	0022 CITE BABIN 1740 844			1740 9	7,18 % 1740 125	1740 9	987
Adresse Base Cotisation	0024 CITE BABIN 2606 1263			2606 14	7,18 % 2606 187	2606 14	1478
Adresse Base Cotisation	0016 QUAI BACALAN 4111 1945			4174 22	7,18 % 4150 289	4174 22	2278
Adresse Base Cotisation	0017 QUAI BACALAN 19034 8719			19393 103	7,18 % 19255 1287	19393 103	10212
Adresse Base Cotisation	0027 QUAI BACALAN 2611 1304			2633 14	7,18 %	2633 14	1332
Adresse Base Cotisation	0269 CRS BALGUERIE STUTTENBERG 4481 2191			4490 24	7,18 % 4487 326	4490 24	2565
Adresse Base Cotisation	0043 RUE BARREYRE 9462 4587			9462 51	7,18 % 9462 679	9462 50	5367

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 25 33 4121341 32

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 2/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,532 %	%	0,53 %	
Adresse	0053 RUE BARREYRE				7,18 %		
Base	7193			7193	7193	7193	
Cotisation	3487			38	516	38	4079
Adresse	0055 RUE BARREYRE				7,18 %		
Base	5662			5729	5704	5729	
Cotisation	2753			30	411	30	3224
Adresse	0185 RUE BARREYRE				7,18 %		
Base	3796			3796	3796	3796	
Cotisation	1840			20	273	20	2153
Adresse	0033 RUE DE LA BECHADE				9,31 %		
Base	2397			2426	2415	2426	
Cotisation	1163			13	225	13	1414
Adresse	0008 RUE BECK				7,18 %		
Base	276			279	277	279	
Cotisation	136			1	20	1	158
Adresse	0249 RUE BLANQUI				7,18 %		
Base	2993			2993	2993	2993	
Cotisation	1451			16	215	16	1698
Adresse	0251 RUE BLANQUI				7,18 %		
Base	3733			3733	3733	3733	
Cotisation	1810			20	268	20	2118
Adresse	9003 RUE BOUGAINVILLE				7,18 %		
Base	263731			266514	265432	266514	
Cotisation	129117			1418	19278	1413	151226
Adresse	0115 RUE BOURBON				7,18 %		
Base	3574			3574	3574	3574	
Cotisation	1733			19	257	19	2028
Adresse	0117 RUE BOURBON				7,18 %		
Base	2544			2544	2544	2544	
Cotisation	1233			13	183	13	1442
Adresse	0021 RUE CARLE VERNET				9,31 %		
Base	1240			1253		1253	
Cotisation	605			7		7	619
Adresse	0054 RUE CHANTECRIT				7,18 %		
Base	4625			4625	4625	4625	
Cotisation	2242			25	332	25	2624
Adresse	0020 QUAI DES CHARTRONS				7,18 %		
Base	155389			157605	156743	157605	
Cotisation	74109			838	11017	835	86799
Adresse	0025 RUE DU COMMANDANT MARCHAND				7,18 %		
Base	180220			182144	181395	182144	
Cotisation	88495			969	13223	965	103652
Adresse	0163 RUE DE LA CROIX DE SEGUEY				7,18 %		
Base	26387			26712	26586	26712	
Cotisation	12652			142	1883	142	14819
Adresse	0011 RUE CYRANO				7,18 %		
Base	3385			3385	3385	3385	
Cotisation	1641			18	243	18	1920
Adresse	0015 RUE CYRANO				7,18 %		
Base	372			372	372	372	
Cotisation	180			2	27	2	211
Adresse	0109 RUE DELBOS				7,18 %		
Base	3366			3366	3366	3366	
Cotisation	1632			18	242	18	1910
Adresse	0180 AV DU DOCTEUR SCHINAZI				7,18 %		
Base	2838			2838	2838	2838	
Cotisation	1376			15	204	15	1610
Adresse	0017 RUE EDMOND MICHELET				9,31 %		
Base	132309			134372	133570	134372	
Cotisation	62364			714	12072	712	75862
Adresse	0033 AV EMILE COUNORD				9,31 %		
Base	1138			1152		1152	
Cotisation	553			6		6	565
Adresse	0220 AV EMILE COUNORD				9,31 %		
Base	826			838		838	
Cotisation	395			4		4	403

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 25 33 4121341 32

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 3/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,532 %	%	0,53 %	
Adresse Base Cotisation	0080 RUE ETCHENIQUE 1080 544			1088 6	7,18 % 1085 82	1088 6	638
Adresse Base Cotisation	0250 AV EYSINES 4760 2308			4760 26	7,18 % 4760 342	4760 25	2701
Adresse Base Cotisation	0014 RUE DES FOURS 7417 3596			7417 39	9,31 % 7417 691	7417 39	4365
Adresse Base Cotisation	9000 RUE DES FOURS 1585 777			1602 9	9,31 %	1602 8	794
Adresse Base Cotisation	0003 TSSE FRONT DU MEDOC 26327 12478			26727 142	7,18 % 26571 1853	26727 142	14615
Adresse Base Cotisation	0004 TSSE FRONT DU MEDOC 37735 17658			38366 204	7,18 % 38119 2617	38366 203	20682
Adresse Base Cotisation	0006 TSSE FRONT DU MEDOC 23752 11369			24082 128	7,18 % 23954 1692	24082 128	13317
Adresse Base Cotisation	0007 TSSE FRONT DU MEDOC 57191 26927			58102 309	7,18 % 57748 3994	58102 308	31538
Adresse Base Cotisation	0008 TSSE FRONT DU MEDOC 55038 26023			55882 298	7,18 % 55555 3864	55882 296	30481
Adresse Base Cotisation	0009 TSSE FRONT DU MEDOC 117991 55563			119833 638	7,18 % 119117 8242	119833 635	65078
Adresse Base Cotisation	0010 TSSE FRONT DU MEDOC 44522 20906			45205 240	7,18 % 44940 3098	45205 240	24484
Adresse Base Cotisation	9000 RUE GABRIEL FRIZEAU 2626 1273			2626 14	7,18 % 2626 189	2626 14	1490
Adresse Base Cotisation	0046 RUE GENERAL DE LARMINAT 203628 95801			206899 1100	7,18 % 205626 14209	206899 1097	112207
Adresse Base Cotisation	9000 TSSE GENERAL KOENIG 8257 4019			8353 45	7,18 % 8316 599	8353 44	4707
Adresse Base Cotisation	0158 AV GENERAL LECLERC 7596 3683			7596 40	7,18 % 7596 545	7596 40	4308
Adresse Base Cotisation	0098 RUE HENRI IV 5750 2997			5765 30	9,31 % 5760 578	5765 31	3636
Adresse Base Cotisation	9001F AV DE LA JALLERE 102709 51071			103633 551	9,31 %	103633 549	52171
Adresse Base Cotisation	9000 RUE JEAN FLEURET 1213 592			1227 7	7,18 %	1227 7	606
Adresse Base Cotisation	9000 RUE JEAN HAMEAU 69881 34509			70572 376		70572 374	35259
Adresse Base Cotisation	0029 AV JEANNE D ARC 6876 3333			6876 36	7,18 % 6876 494	6876 36	3899
Adresse Base Cotisation	0001 RUE DU JONC 1822 883			1822 10	7,18 % 1822 131	1822 10	1034
Adresse Base Cotisation	0172 RUE JOSEPH BRUNET 3918 1908			3933 20	7,18 % 3927 284	3933 21	2233

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 25 33 4121341 32

Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

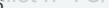
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

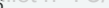
Feuillet n° : 4/5



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	48,48 %	%	%	0,532 %	%	0,53 %	
Adresse Base Cotisation	0176 RUE JOSEPH BRUNET 3165 1534			3165 17	7,18 % 3165 227	3165 17	1795
Adresse Base Cotisation	0100 AV DE LABARDE 4140 2007			4140 22	7,18 % 4140 297	4140 22	2348
Adresse Base Cotisation	9000 AV DE LAROCHE 12337 6429			12371 66	9,31 % 12371 66	12371 66	6561
Adresse Base Cotisation	0033 RUE DE LESCURE 3968 1924			3968 22	7,18 % 3968 285	3968 21	2252
Adresse Base Cotisation	0035 RUE DE LESCURE 3848 1866			3848 20	7,18 % 3848 276	3848 20	2182
Adresse Base Cotisation	0047 RUE DE LESCURE 3685 1786			3685 20	7,18 % 3685 265	3685 20	2091
Adresse Base Cotisation	0049 RUE DE LESCURE 4349 2108			4349 23	7,18 % 4349 312	4349 23	2466
Adresse Base Cotisation	0005 RUE LHOTE 41738 19533			42424 226	9,31 % 42158 3783	42424 225	23767
Adresse Base Cotisation	0076 AV LOUIS BARTHOUSSE 4206 2031			4234 23	7,18 % 4224 301	4234 22	2377
Adresse Base Cotisation	0071 CRS LOUIS FARGUE 139037 68870			140357 747		140357 744	70361
Adresse Base Cotisation	0076 CRS LOUIS FARGUE 79401 38009			80486 428	7,18 % 80063 5655	80486 427	44519
Adresse Base Cotisation	0083 RUE MAC CARTHY 3985 1932			3985 22	7,18 % 3985 286	3985 21	2261
Adresse Base Cotisation	0002 TSSE DU 8 MAI 1945 253371 118772			257555 1370	7,18 % 255928 17606	257555 1365	139113
Adresse Base Cotisation	0052 RUE MANON CORMIER 3306 1603			3306 17	7,18 % 3306 237	3306 18	1875
Adresse Base Cotisation	0239 RUE D'ORNANO 4626 2259			4678 25	9,31 % 4678 25	4678 25	2309
Adresse Base Cotisation	0110 QUAI DE PALUDATE 896 434			916 5	7,18 % 908 65	916 5	509
Adresse Base Cotisation	9001 QUAI DE PALUDATE 43378 21208			43867 233	9,31 % 43673 4092	43867 232	25765
Adresse Base Cotisation	9002 QUAI DE PALUDATE 87051 42290			88074 468	9,31 % 87675 8174	88074 467	51399
Adresse Base Cotisation	9003 QUAI DE PALUDATE 406885 199003			410943 2186	9,31 % 377019 35399	410943 2178	238766
Adresse Base Cotisation	90031 QUAI DE PALUDATE 43249 20967			43249 230		43249 229	21426
Adresse Base Cotisation	9005 QUAI DE PALUDATE 167756 80707			169922 904	9,31 % 169080 15615	169922 901	98127
Adresse Base Cotisation	9000 RUE DE LA PELOUSE DOUET 1199 577			1215 6	9,31 % 1215 6	1215 6	589

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 25 33 4121341 32 Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 5/5

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 25 33 4121341 32 Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 5/5 

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 25 33 4121341 32 Commune : BORDEAUX (063), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 5/5  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4236078 17

Numéro de propriétaire : 069 +01397 R

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 069

LE BOUSCAT

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33036

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP LEPARRE-MEDOC

23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073

33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

Tél : 05 56 13 20 03

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP BORDEAUX

RUE JULES FERRY

33090 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 24 81 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP LEPARRE-MEDOC

23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073

33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

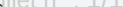
33076 BORDEAUX CEDEX

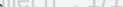
**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4236078 17 Commune : LE BOUSCAT (069), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4236078 17 Commune : LE BOUSCAT (069), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4236078 17 Commune : LE BOUSCAT (069), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4250188 69

Numéro de propriétaire : 075 +01292 Y

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 075

BRUGES

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33036

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP LEPARRE-MEDOC

23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073

33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

Tél : 05 56 13 20 03

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP BORDEAUX

RUE JULES FERRY

33090 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 24 81 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP LEPARRE-MEDOC

23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073

33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4250188 69

Commune : BRUGES (075), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 1/1

Berger Levrault

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	49,79 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%	
Adresse Base Cotisation	0009 AV D AQUITAINE 4209 2096			4242 20	4243 305		2421
Adresse Base Cotisation	0074 AV D AQUITAINE 6414 3194			6414 31	6414 461		3686
Adresse Base Cotisation	0150 AV CHARLES DE GAULLE 1831 912			1831 9			921
Adresse Base Cotisation	9001F RUE DURIN 622 310			663 3	1107 79		392
Adresse Base Cotisation	0043 AV JEAN JAURES 1532 763			1532 8	1532 110		881
Adresse Base Cotisation	0004 RUE LEOPOLD LAPLANTE 1503 736			1557 8			744
Adresse Base Cotisation	5000 AV PERIE 501 258			517 3	518 37		298
Adresse Base Cotisation	0042 AV DE VERDUN 1346 670			1346 6	1346 97		773
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation			</				



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4291428 54

Numéro de propriétaire : 119 +01050 E

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 119

CENON

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33016

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON

AV DU PDT VINCENT AURIOL

33152 CENON CEDEX

Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP LIBOURNE

RUE DU PRESIDENT WILSON

BP 201

33505 LIBOURNE CEDEX

Tél : 05 24 24 24 17

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP CENON

AV DU PDT VINCENT AURIOL

33152 CENON CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 2 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4291428 54

Commune : CENON (119), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

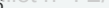
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

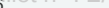
Feuillet n° : 1/2



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	58,46 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%	
Adresse Base Cotisation	0014 RUE ALAIN FOURNIER				2205 158		158
Adresse Base Cotisation	9005 RUE ANDRE GIDE				4048 291		291
Adresse Base Cotisation	0022 RUE CAMILLE PELLETAN 1688 987			1688 8	1688 121		1116
Adresse Base Cotisation	0024 RUE CAMILLE PELLETAN 4458 2327			4623 23	4280 265		2615
Adresse Base Cotisation	0024B RUE CAMILLE PELLETAN 5339 3298			5488 26	5179 405		3729
Adresse Base Cotisation	0042 RUE CAMILLE PELLETAN 2523 1475			2523 12	2523 181		1668
Adresse Base Cotisation	0006 CHE DES CARRIERES 835 488			835 4	835 60		552
Adresse Base Cotisation	0002 RUE DU DOCTEUR ROUX 2567 1501			2567 12	2567 184		1697
Adresse Base Cotisation	0002 RUE GABRIEL FAURE 1454 850			1454 7	1454 104		961
Adresse Base Cotisation	9001 IMP HENRI BARBUSSE 1431 849			1479 7			856
Adresse Base Cotisation	9001 RUE JEAN COCTEAU 7071 4134			7071 34			4168
Adresse Base Cotisation	9002 RUE JEAN COCTEAU 395563 271269			400778 1939			273208
Adresse Base Cotisation	0047 RUE JULES GUESDE 300 175			300 1	300 22		198
Adresse Base Cotisation	0007 RUE LOUIS LAGORGETTE 993 581			993 5	993 71		657
Adresse Base Cotisation	0001 RUE LOUIS MONDAUT 1496 875			1496 7	1496 107		989
Adresse Base Cotisation	0003 RUE LOUIS MONDAUT 2861 1673			2861 14	2861 205		1892
Adresse Base Cotisation	0004 RUE LOUIS MONDAUT 5099 2951			5283 26	4900 352		3329
Adresse Base Cotisation	0036B RUE PASTEUR 1784 908			1877 9	1684 100		1017
Adresse Base Cotisation	0004 RUE PIERRE MASFRAND 2521 1474			2521 12	2521 181		1667
Adresse Base Cotisation	0002 RUE ROGER SALENGRO 6639 4067			6811 33	6456 500		4600
Adresse Base Cotisation	0003 RUE ROGER SALENGRO 8372 4921			8568 41	8163 598		5560
Adresse Base Cotisation	0005 RUE ROGER SALENGRO 5110 2966			5293 26	4912 353		3345

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 23 33 4291428 54 Commune : CENON (119), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 23 33 4291428 54 Commune : CENON (119), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 23 33 4291428 54 Commune : CENON (119), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024 votées et perçues par la commune de CENON les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 24 33 4300360 12

Numéro de propriétaire : 119 +01050 E

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 119
CENON

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 14/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 33016

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON

AV DU PDT VINCENT AURIOL

33152 CENON CEDEX

Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP LIBOURNE

RUE DU PRESIDENT WILSON

BP 201

33505 LIBOURNE CEDEX

Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP CENON

AV DU PDT VINCENT AURIOL

33152 CENON CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 2 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 24 33 4300360 12

Commune : CENON (119), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 1/2



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	58,46 %	%	%	0,531 %	7,18 %	0,216 %	
Adresse Base Cotisation	0014 RUE ALAIN FOURNIER				2291 164		164
Adresse Base Cotisation	9005 RUE ANDRE GIDE				4206 302		302
Adresse Base Cotisation	0022 RUE CAMILLE PELLETAN 1754 1025			1754 9	1754 126	1754 4	1164
Adresse Base Cotisation	0024 RUE CAMILLE PELLETAN 4554 2476			4722 25	4373 286	4722 10	2797
Adresse Base Cotisation	0024B RUE CAMILLE PELLETAN 5385 3266			5538 29	5222 397	5538 12	3704
Adresse Base Cotisation	0042 RUE CAMILLE PELLETAN 2621 1532			2621 14	2621 188	2621 6	1740
Adresse Base Cotisation	0006 CHE DES CARRIERES 868 507			868 4	868 62	868 2	575
Adresse Base Cotisation	0002 RUE DU DOCTEUR ROUX 2666 1559			2666 14	2666 191	2666 6	1770
Adresse Base Cotisation	0002 RUE GABRIEL FAURE 1511 883			1511 8	1511 108	1511 3	1002
Adresse Base Cotisation	9001 IMP HENRI BARBUSSE 1444 852			1494 8		1494 3	863
Adresse Base Cotisation	9001 RUE JEAN COCTEAU 7348 4296			7348 39		7348 16	4351
Adresse Base Cotisation	9002 RUE JEAN COCTEAU 397031 258786			402347 2137		402347 869	261792
Adresse Base Cotisation	0047 RUE JULES GUESDE 312 182			312 2	312 22	312 1	207
Adresse Base Cotisation	0007 RUE LOUIS LAGORGETTE 1032 603			1032 6	1032 74	1032 2	685
Adresse Base Cotisation	0001 RUE LOUIS MONDAUT 1554 908			1554 9	1554 112	1554 3	1032
Adresse Base Cotisation	0003 RUE LOUIS MONDAUT 2972 1737			2972 16	2972 213	2972 6	1972
Adresse Base Cotisation	0004 RUE LOUIS MONDAUT 5141 2985			5330 29	4939 355	5330 12	3381
Adresse Base Cotisation	0036B RUE PASTEUR 1827 978			1922 10	1724 110	1922 4	1102
Adresse Base Cotisation	0004 RUE PIERRE MASFRAND 2619 1531			2619 14	2619 188	2619 6	1739
Adresse Base Cotisation	0002 RUE ROGER SALENGRO 6713 4048			6887 36	6525 492	6887 15	4591
Adresse Base Cotisation	0003 RUE ROGER SALENGRO 8520 4999			8719 46	8307 604	8719 19	5668
Adresse Base Cotisation	0005 RUE ROGER SALENGRO 5152 2998			5339 29	4951 355	5339 12	3394

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 24 33 4300360 12 Commune : CENON (119), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 24 33 4300360 12 Commune : CENON (119), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 24 33 4300360 12 Commune : CENON (119), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4331480 63

Numéro de propriétaire : 162 +01145 D

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 162

EYSINES

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33036

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP LEPARRE-MEDOC

23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073

33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

Tél : 05 56 13 20 03

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP BORDEAUX

RUE JULES FERRY

33090 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 24 81 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP LEPARRE-MEDOC

23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073

33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4331480 63 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4331480 63 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4331480 63 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024 votées et perçues par la commune de EYSINES les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 24 33 4343226 20

Numéro de propriétaire : 162 +01145 D

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 162
EYSINES

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 14/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 33036

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP LEPARRE-MERIGNAC
23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073
33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX
Tél : 05 56 13 20 03

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP BORDEAUX
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LEPARRE-MERIGNAC
23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073
33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 24 33 4343226 20 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 24 33 4343226 20 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 24 33 4343226 20 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de EYSINES les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 25 33 4347065 27

Numéro de propriétaire : 162 +01145 D

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 162
EYSINES

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 12/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 33036

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LESPARRÉ-MERIGNAC
23 RUE DE L ABBÉ BERGEY CS 60073
Tél : 05 56 13 20 03

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP BORDEAUX
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LESPARRÉ-MERIGNAC
23 RUE DE L ABBÉ BERGEY CS 60073
33341 LESPARRÉ-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 25 33 4347065 27 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 25 33 4347065 27 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 25 33 4347065 27 Commune : EYSINES (162), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4361308 14

Numéro de propriétaire : 192 +01735 V

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 192

GRADIGNAN

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33802

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP PESSAC TALENCE
RUE JULES FERRY BOITE 32
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 93 30 17

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LANGON
70 COURS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP PESSAC TALENCE

RUE JULES FERRY BOITE 32

33090 BORDEAUX CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

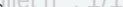
33076 BORDEAUX CEDEX

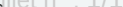
**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 23 33 4361308 14 Commune : GRADIGNAN (192), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 23 33 4361308 14 Commune : GRADIGNAN (192), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 23 33 4361308 14 Commune : GRADIGNAN (192), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxes foncières pour 2023
votées et perçues par la commune et divers organismes
Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Berger
Levrault

avis est disponible
en [cliquant ici](#) ou
sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 911 760 450
Référence de l'avis : 23 33 4453571 95
Contrat de prélèvement : P333000698058
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P333000698058

Numéro de propriétaire : 249 +01043 Y

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 249
LORMONT

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 09/08/2023
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : A 33016

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 35 38 16 80

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LIBOURNE
RUE DU PRESIDENT WILSON
BP 201
33505 LIBOURNE CEDEX
Tél : 05 24 24 24 17

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à prélever

89,00 €

Date limite de paiement : 16/10/2023

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2023,
directement sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 26/10/2023.

Compte bancaire : FR54 3000 1002 15CX XXXX XXX0 082
Identifiant de la banque : BDFEFRPPCCT
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,
vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Biens immobiliers » ou par téléphone au 0 809 401 401.

DÉBITEUR(S) LÉgal(AUX)			Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Identifiant	Droit	Désignation et adresse	Reçu en préfecture le 30/06/2026
PBB6TF	PROPRIETAIRE	MET BORDEAUX METROPOLE	Publié le 
			ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2022	48,58 %	%	%	0,165 %	7,55 %	%	
	Taux 2023	50,28 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%	
	Adresse	9000 RUE DU ROUQUEY						
	Base	153			153	166		
	Cotisation	77			0	12		
	Cotisation lissée	74			0	12		86
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2022	69				12		
	Cotisation 2023	74				12		86
	Variation	+7,25 %	%	%	%	0 %	%	

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2022								
	Cotisation 2023								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		

Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 2778605 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. En 2023, de nouveaux services en ligne sont accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr , vous devez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 243300316 . Il est rappelé qu'un lissage de + 1 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale		3
					Dégrèvement Habitation principale		
					Dégrèvement JA État		
					Dégrèvement JA Collectivité		
Références administratives : 330 51 024 016 249 249 F N					Montant de votre impôt		89

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2024.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024
votées et perçues par la commune de
LORMONT
les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Berger
Levrault

avis est disponible
en [cliquant ici](#) ou
sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 911 760 450
Référence de l'avis : 24 33 4490678 08
Contrat de prélèvement : P333000698058
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P333000698058

Numéro de propriétaire : 249 +01043 Y

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 249
LORMONT

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 12/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : A 33016

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRECTION DU PATRIMOINE LA CUB
ESP CHARLES DE GAULLE
33000 BORDEAUX

Somme à prélever

95,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2024

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2024,
directement sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 25/10/2024.

Compte bancaire : FR54 3000 1002 15CX XXXX XXX0 082
Identifiant de la banque : BDFEFRPPCCT
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,
vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LIBOURNE
RUE DU PRESIDENT WILSON
BP 201
33505 LIBOURNE CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont déterminés par leurs organes délibérants.

Les progressions de ces taux sont les suivantes pour 2024 :

- le taux communal passe de 50,28 % à 52,79 %

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)			Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Identifiant	Droit	Désignation et adresse	Reçu en préfecture le 30/06/2026
PBB6TF	PROPRIETAIRE	MET BORDEAUX METROPOLE	Publié le
			ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2023	50,28 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%		
	Taux 2024	52,79 %	%	%	0,531 %	7,18 %	0,216 %		
	Adresse	9000 RUE DU ROUQUEY							
	Base	154			155	168	155		
	Cotisation	81			1	12	0		
	Cotisation lissée	79			1	12	0	92	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2023	74			-	12				
Cotisation 2024	79			1	12		92		
Variation	+6,76 %	%	%	- %	0 %	%			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2023								
	Cotisation 2024								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
Base collectivité						Droit fixe :			
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 2947977 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest pour 1€. Vos services en ligne sont accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr, vous devez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 243300316 . Références administratives : 330 22 112 016 249 249 V N						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			3
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt			95

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2025.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L.135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de LORMONT les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Berger
Levrault

avis est disponible
en [cliquant ici](#) ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 911 760 450
Référence de l'avis : 25 33 4495394 11
Contrat de prélèvement : P333000698058
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P333000698058

Numéro de propriétaire : 249 +01043 Y

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 249
LORMONT

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 11/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : A 33016

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRECTION DU PATRIMOINE LA CUB
ESP CHARLES DE GAULLE
33000 BORDEAUX

Somme à prélever

99,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2025,
directement sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 27/10/2025.

Compte bancaire : FR54 3000 1002 15CX XXXX XXX0 082
Identifiant de la banque : BDFEFRPPCCT
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,
vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 35 38 16 80

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LIBOURNE
RUE DU PRESIDENT WILSON
BP 201
33505 LIBOURNE CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant,
prévues par la loi, provient de deux facteurs :
- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour
déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

DÉBITEUR(S) LÉgal(AUX)			Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Identifiant	Droit	Désignation et adresse	Reçu en préfecture le 30/06/2026
PBB6TF	PROPRIETAIRE	MET BORDEAUX METROPOLE	Publié le
			ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2024	52,79 %	%	%	0,531 %	7,18 %	0,216 %		
	Taux 2025	52,79 %	%	%	0,532 %	7,18 %	0,53 %		
	Adresse	9000 RUE DU ROUQUEY							
	Base	157			157	171	157		
	Cotisation	83			1	12	1		
	Cotisation lissée	82			1	12	1	96	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Cotisation 2024	79			1	12	-		
	Cotisation 2025	82			1	12	1	96	
	Variation	+3,80 %	%	%	0 %	0 %	- %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2025	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2024								
	Cotisation 2025								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 3102952 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Vos services en ligne sont accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr, vous devez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 243300316 . Il est rappelé qu'un lissage de + 1 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans. Références administratives : 330 22 112 016 249 249 V N						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		3	
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt		99	

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>.

Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L.135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement, ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgifp.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4482049 38

Numéro de propriétaire : 281 +04796 M

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 281

MERIGNAC

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33036

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP LEPARRE-MEDOC

23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073

33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

Tél : 05 56 13 20 03

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE

CELL FONC DEP BORDEAUX

RUE JULES FERRY

33090 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 24 81 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP LEPARRE-MEDOC

23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073

33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 2 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4482049 38

Commune : MERIGNAC (281), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 1/2



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	46,18 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%	
Adresse Base Cotisation	9018 AV DE L ALOUETTE 244 113			244 1			114
Adresse Base Cotisation	9121 AV DE L ALOUETTE 283 131			283 1			132
Adresse Base Cotisation	0003 RUE ALPHONSE DAUDET 18612 8595			18612 90			8685
Adresse Base Cotisation	9000 RUE ALPHONSE DAUDET 11345 5335			11677 56	11625 847		6238
Adresse Base Cotisation	9001 RUE ALPHONSE DAUDET 1834 823			1898 9			832
Adresse Base Cotisation	9001F RUE ALPHONSE DAUDET 157 73			162 1	160 11		85
Adresse Base Cotisation	9001 AV DU BOURGAILH 98 45			98 0			45
Adresse Base Cotisation	9003 AV DU BOURGAILH 112 52			112 0			52
Adresse Base Cotisation	0033 RUE CAMILLE GOILLOT 1698 787			1752 9			796
Adresse Base Cotisation	0019 PL CHARLES DE GAULLE 79960 32069			83560 405	82990 4972		37446
Adresse Base Cotisation	0182 AV DES EYQUEMS 3196 1476			3196 15	3196 229		1720
Adresse Base Cotisation	9000 AV DES EYQUEMS 1793 984			1814 9			993
Adresse Base Cotisation	0007 AV FRANCOIS MITTERRAND 106158 49624			109366 530			50154
Adresse Base Cotisation	9001 RUE GUSTAVE FLAUBERT 238 110			238 1			111
Adresse Base Cotisation	9003 RUE GUSTAVE FLAUBERT 274 127			274 1			128
Adresse Base Cotisation	0009 AV HENRI BARBUSSE 2039 942			2039 9	2039 146		1097
Adresse Base Cotisation	0079B RUE DU JARD 1399 646			1399 6	2699 194		846
Adresse Base Cotisation	0081 RUE DU JARD 101 47			101 0	101 7		54
Adresse Base Cotisation	0005 RUE MARCELIN BERTHELOT 1531 827			1552 8			835
Adresse Base Cotisation	0258 AV DE LA MARNE 128207 60490			131955 639			61129
Adresse Base Cotisation	0258B AV DE LA MARNE 1986 1100			2007 9			1109
Adresse Base Cotisation	0006 IMP MAURICE LEVY 26310 9741			27705 134	27484 1493		11368

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4482049 38 Commune : MERIGNAC (281), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4482049 38 Commune : MERIGNAC (281), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4482049 38 Commune : MERIGNAC (281), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024 votées et perçues par la commune de MERIGNAC les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 24 33 4519611 78

Numéro de propriétaire : 281 +04796 M

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 281
MERIGNAC

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 14/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 33036

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP LEPARRE-MERIGNAC
23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073
33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX
Tél : 05 56 13 20 03

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP BORDEAUX
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP LEPARRE-MERIGNAC
23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073
33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	46,18 %	%	%	0,531 %	7,18 %	0,216 %	
Adresse Base Cotisation	9000 RUE ALPHONSE DAUDET 11443 5348			11781 62	11728 850	11781 25	6285
Adresse Base Cotisation	9001 RUE ALPHONSE DAUDET 1854 840			1920 10		1920 4	854
Adresse Base Cotisation	9001F RUE ALPHONSE DAUDET 159 73			164 1	162 12	164 0	86
Adresse Base Cotisation	0033 RUE CAMILLE GOILLOT 1716 794			1770 10		1770 4	808
Adresse Base Cotisation	0019 PL CHARLES DE GAULLE 81054 34193			84720 450	84140 5383	84720 183	40209
Adresse Base Cotisation	0182 AV DES EYQUEMS 3321 1534			3321 17	3321 238	3321 7	1796
Adresse Base Cotisation	9000 AV DES EYQUEMS 1802 936			1823 10		1823 4	950
Adresse Base Cotisation	0007 AV FRANCOIS MITTERRAND 107129 49872			110397 586		110397 238	50696
Adresse Base Cotisation	0009 AV HENRI BARBUSSE 2118 978			2118 11	2118 152	2118 5	1146
Adresse Base Cotisation	0079B RUE DU JARD 1453 671			1453 7	2804 201	1453 3	882
Adresse Base Cotisation	0081 RUE DU JARD 105 48			105 0	105 8	105 0	56
Adresse Base Cotisation	0005 RUE MARCELIN BERTHELOT 1540 791			1561 9		1561 3	803
Adresse Base Cotisation	0258 AV DE LA MARNE 129342 60586			133158 707		133158 288	61581
Adresse Base Cotisation	0258B AV DE LA MARNE 1995 1043			2016 10		2016 4	1057
Adresse Base Cotisation	0006 IMP MAURICE LEVY 27036 10879			28475 151	28247 1708	28475 62	12800
Adresse Base Cotisation	9000 RUE PABLO PICASSO 2205 1018			2205 12	2205 158	2205 5	1193
Adresse Base Cotisation	0083 RUE THEOPHILE GAUTIER 2549 1177			2549 13	2549 183	2549 6	1379
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de MERIGNAC les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 25 33 4524880 13

Numéro de propriétaire : 281 +04796 M

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 281
MERIGNAC

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 12/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 33036

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LESPARRÉ-MERIGNAC
23 RUE DE L ABBÉ BERGEY CS 60073
Tél : 05 56 13 20 03

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP BORDEAUX
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LESPARRÉ-MERIGNAC
23 RUE DE L ABBÉ BERGEY CS 60073
33341 LESPARRÉ-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	46,18 %	%	%	0,532 %	7,18 %	0,53 %	
Adresse Base Cotisation	9000 RUE ALPHONSE DAUDET 11590 5384		VENDU A LA REGIE	11937 64	11883 857	11937 63	6368
Adresse Base Cotisation	9001 RUE ALPHONSE DAUDET 1886 863			1952 10		1952 10	883
Adresse Base Cotisation	9001F RUE ALPHONSE DAUDET 161 74			167 1	165 12	167 1	88
Adresse Base Cotisation	0033 RUE CAMILLE GOILLOT 1739 804			1796 10		1796 10	824
Adresse Base Cotisation	0019 PL CHARLES DE GAULLE 82695 36570			86461 460	85865 5836	86461 458	43324
Adresse Base Cotisation	0182 AV DES EYQUEMS 3378 1560			3378 18	3378 243	3378 18	1839
Adresse Base Cotisation	9000 AV DES EYQUEMS 1817 891			1839 10		1839 10	911
Adresse Base Cotisation	0007 AV FRANCOIS MITTERRAND 108748 50420			112115 597		112115 594	51611
Adresse Base Cotisation	0009 AV HENRI BARBUSSE 2154 995			2154 12	2154 155	2154 11	1173
Adresse Base Cotisation	0079B RUE DU JARD 1479 683			1479 7	2853 205	1479 8	903
Adresse Base Cotisation	0081 RUE DU JARD 107 49			107 0	107 8	107 1	58
Adresse Base Cotisation	0005 RUE MARCELIN BERTHELOT 1555 758			1577 9		1577 8	775
Adresse Base Cotisation	0258 AV DE LA MARNE 131233 61031			135164 719		135164 716	62466
Adresse Base Cotisation	0258B AV DE LA MARNE 2010 989			2032 10		2032 11	1010
Adresse Base Cotisation	0006 IMP MAURICE LEVY 28197 12218			29707 158	29467 1956	29707 157	14489
Adresse Base Cotisation	9000 RUE PABLO PICASSO 2247 1038			2247 12	2247 161	2247 12	1223
Adresse Base Cotisation	0083 RUE THEOPHILE GAUTIER 2593 1197			2593 14	2593 186	2593 14	1411
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							
Adresse Base Cotisation							



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4541569 76

Numéro de propriétaire : 318 +03646 U

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 318

PESSAC

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33802

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP PESSAC TALENCE
RUE JULES FERRY BOITE 32
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 93 30 17

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LANGON
70 COURS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP PESSAC TALENCE

RUE JULES FERRY BOITE 32

33090 BORDEAUX CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 2 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 23 33 4541569 76

Commune : PESSAC (318), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

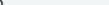
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

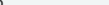
Feuillet n° : 1/2



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	47,38 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%	
Adresse Base Cotisation	9002 AV DES ARTS 1160 559			1180 6			565
Adresse Base Cotisation	9005 RUE AVIGDOR 11916 7212			11932 58			7270
Adresse Base Cotisation	9001 AV BOUGNARD 16948 6569			17432 84			6653
Adresse Base Cotisation	0023 RUE DU COLONEL FONCK 1672 792			1672 8	1672 120		920
Adresse Base Cotisation	0025 RUE DU COLONEL FONCK 1801 853			1801 9	1801 129		991
Adresse Base Cotisation	0029D RUE DU COLONEL FONCK 984 466			984 5	984 71		542
Adresse Base Cotisation	0029E RUE DU COLONEL FONCK 2521 1194			2521 12	2521 181		1387
Adresse Base Cotisation	0030B RUE DU COLONEL FONCK 1372 650			1372 6	1372 99		755
Adresse Base Cotisation	0035 RUE DU COLONEL FONCK 1259 597			1259 6	1259 90		693
Adresse Base Cotisation	0039 RUE DU COLONEL FONCK 2160 1023			2160 11	2160 155		1189
Adresse Base Cotisation	9001 AV DU DOCTEUR SCHWEITZER 13011 4659			13430 65			4724
Adresse Base Cotisation	0004 RUE EUGENE ET MARC DULOUT 6784 3982			6808 33	6810 630		4645
Adresse Base Cotisation	9001 RUE EUGENE ET MARC DULOUT 536 308			539 3			311
Adresse Base Cotisation	0027 RUE DES FRERES ROUYERE 1851 877			1851 9	1851 133		1019
Adresse Base Cotisation	0003 AV DU HAUT LEVEQUE 2147 1014			2185 11	352 22		1047
Adresse Base Cotisation	0009 CHE DE LA METROPOLE 376 178			389 2	390 28		208
Adresse Base Cotisation	0001 RUE NOTRE DAME DE LORETTE 155 76			157 0	157 11		87
Adresse Base Cotisation	9002 AV PEY BERLAND 1195 572			1216 6			578
Adresse Base Cotisation	0012 RUE DU PIN VERT 3122 1479			3122 15	3122 224		1718
Adresse Base Cotisation	0016 RUE DES POILUS 90877 36815			93299 452	93453 5504		42771
Adresse Base Cotisation	0006 ALL DU PONT DE CHIQUET 2568 1217			2568 12	2568 184		1413
Adresse Base Cotisation	9005 RUE DE LA PRINCESSE 1281 595			1306 6			601

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le	
N° de facture : 23 33 4541569 76 Commune : PESSAC (318), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE	

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le 
N° de facture : 23 33 4541569 76 Commune : PESSAC (318), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le 	
N° de facture : 23 33 4541569 76 Commune : PESSAC (318), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE	

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024 votées et perçues par la commune de PESSAC les collectivités territoriales et divers organismes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 24 33 4583843 60

Numéro de propriétaire : 318 +03646 U

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 318
PESSAC

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 14/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 33802

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP PESSAC TALENCE
RUE JULES FERRY BOITE 32
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 93 30 17

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LANGON
70 COURS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP PESSAC TALENCE
RUE JULES FERRY BOITE 32
33090 BORDEAUX CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 2 pages le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

N° de facture : 24 33 4583843 60

Commune : PESSAC (318), GIRONDE (33)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Feuillet n° : 1/2



	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	47,38 %	%	%	0,531 %	7,18 %	0,216 %	
Adresse Base Cotisation	9002 AV DES ARTS 1171 561			1191 6		1191 3	570
Adresse Base Cotisation	9005 RUE AVIGDOR 11925 6694			11942 63		11942 26	6783
Adresse Base Cotisation	9001 AV BOUGNARD 17368 7255			17866 95		17866 39	7389
Adresse Base Cotisation	0023 RUE DU COLONEL FONCK 1737 823			1737 9	1737 125	1737 4	961
Adresse Base Cotisation	0025 RUE DU COLONEL FONCK 1871 886			1871 10	1871 134	1871 4	1034
Adresse Base Cotisation	0029D RUE DU COLONEL FONCK 1023 485			1023 6	1023 73	1023 2	566
Adresse Base Cotisation	0029E RUE DU COLONEL FONCK 2619 1241			2619 14	2619 188	2619 6	1449
Adresse Base Cotisation	0030B RUE DU COLONEL FONCK 1425 675			1425 7	1425 102	1425 3	787
Adresse Base Cotisation	0035 RUE DU COLONEL FONCK 1308 620			1308 7	1308 94	1308 3	724
Adresse Base Cotisation	0039 RUE DU COLONEL FONCK 2244 1063			2244 12	2244 161	2244 5	1241
Adresse Base Cotisation	9001 AV DU DOCTEUR SCHWEITZER 13250 5274			13677 72		13677 30	5376
Adresse Base Cotisation	0004 RUE EUGENE ET MARC DULOUT 6796 3732			6821 36	6823 584	6821 15	4367
Adresse Base Cotisation	9001 RUE EUGENE ET MARC DULOUT 538 291			541 3		541 1	295
Adresse Base Cotisation	0027 RUE DES FRERES ROUYERE 1924 912			1924 10	1924 138	1924 4	1064
Adresse Base Cotisation	0003 AV DU HAUT LEVEQUE 2168 1025			2208 12	357 24	2208 5	1066
Adresse Base Cotisation	0009 CHE DE LA METROPOLE 380 180			393 2	394 28	393 1	211
Adresse Base Cotisation	0001 RUE NOTRE DAME DE LORETTE 155 75			157 1	157 11	157 0	87
Adresse Base Cotisation	9002 AV PEY BERLAND 1207 576			1227 7		1227 3	586
Adresse Base Cotisation	0012 RUE DU PIN VERT 3242 1536			3242 17	3242 233	3242 7	1793
Adresse Base Cotisation	0016 RUE DES POILUS 92613 39718			95095 505	95253 6035	95095 205	46463
Adresse Base Cotisation	0006 ALL DU PONT DE CHIQUET 2669 1265			2669 14	2669 192	2669 6	1477
Adresse Base Cotisation	9005 RUE DE LA PRINCESSE 1295 606			1320 7		1320 3	616

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 24 33 4583843 60 Commune : PESSAC (318), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 24 33 4583843 60 Commune : PESSAC (318), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE
N° de facture : 24 33 4583843 60 Commune : PESSAC (318), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 2/2 

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le



ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 23 33 4662540 64

Numéro de propriétaire : 449 +02123 M

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 449
SAINT MEDARD EN JALLES

Débiteur(s) légal(aux) :
MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33036

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP LEPARRE-MEDOC
23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073
33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX
Tél : 05 56 13 20 03

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP BORDEAUX
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 24 81 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP LEPARRE-MEDOC
23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073
33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

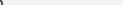
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

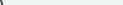
**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4662540 64 Commune : SAINT MEDARD EN JALLES (449), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1 ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4662540 64 Commune : SAINT MEDARD EN JALLES (449), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS		Envoyé en préfecture le 30/06/2026 Reçu en préfecture le 30/06/2026 Publié le
N° de facture : 23 33 4662540 64 Commune : SAINT MEDARD EN JALLES (449), GIRONDE (33)		Feuillet n° : 1/1  ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

[illegible]

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LEPARRE-MEDOC
23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073
33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX

COLL BORDEAUX METROPOLE DIRECTION EAU
GESTIONNAIRE
GESTIONNAIRE
ESP CHARLES DE GAULLE
33000 BORDEAUX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 806 127 083
Référence de l'avis : 23 33 4662651 50
Contrat de prélèvement : P333029076595
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P333029076595

Numéro de propriétaire : 449 +02378 L

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 449
SAINT MEDARD EN JALLES

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 09/08/2023
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33036

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP LEPARRE-MEDOC
23 RUE DE L ABBE BERGEY CS 60073
33341 LEPARRE-MEDOC CEDEX
Tél : 05 56 13 20 03

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP BORDEAUX
RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 24 81 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à prélever

5 379,00 €

Date limite de paiement : 16/10/2023

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2023,
directement sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 26/10/2023.

Compte bancaire : FR54 3000 1002 15CX XXXX XXX0 082
Identifiant de la banque : BDFEFRPPCCT
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,
vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Biens immobiliers » ou par téléphone au 0 809 401 401.

DÉBITEUR(S) LÉgal(AUX)			Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Identifiant	Droit	Désignation et adresse	Reçu en préfecture le 30/06/2026
PBHZK2	PROPRIETAIRE	MET BORDEAUX METROPOLE	Publié le
		ESP CHA ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE	
		33045 BORDEAUX CEDEX	

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2022	44,72 %	%	%	0,165 %	7,55 %	%		
	Taux 2023	44,72 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%		
	Adresse	25 RUE ALCIDE CASTAING							
	Base	3816			3980	3980			
	Cotisation	1707			20	286			
	Cotisation lissée	1794			20	301		2115	
	Adresse	29 RUE ALCIDE CASTAING							
	Base	5483			5708	5708			
	Cotisation	2452			27	410			
	Cotisation lissée	2605			27	437		3069	
Cotisation 2022	4455			16	783				
Cotisation 2023	4399			47	738		5184		
Variation	-1,26 %	%	%	+193,75 %	-5,75 %	%			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2022								
	Cotisation 2023								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 3764983 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest pour 31€. En 2023, de nouveaux services en ligne sont accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr , vous devez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 243300316 .						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		195	
Références administratives : 330 51 023 036 449 449 G D						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt			
						5379			

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2024.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX

Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195
Référence de l'avis : 23 33 4651188 67
Contrat de prélèvement : P333000730623
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002P333000730623

Numéro de propriétaire : 434 +00145 S

Département d'imposition : 33
GIRONDE

Commune d'imposition : 434
ST LOUIS DE MONTFERRAND

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 09/08/2023
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33016

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
[impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP CENON
AV DU PDT VINCENT AURIOL
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 35 38 16 80

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LIBOURNE
RUE DU PRESIDENT WILSON
BP 201
33505 LIBOURNE CEDEX
Tél : 05 24 24 24 17

* (service gratuit + coût de l'appel)

MET BORDEAUX METROPOLE
DIRFAP
ESP CHARLES DE GAULLE
33076 BORDEAUX CEDEX

Somme à prélever

17 825,00 €

Date limite de paiement : 16/10/2023

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2023,
directement sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401*,
la somme à payer sera prélevée automatiquement le 26/10/2023.

Compte bancaire : FR54 3000 1002 15CX XXXX XXX0 082
Identifiant de la banque : BDFEFRPPCCT
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**La somme due est prélevée automatiquement,
vous n'avez pas à envoyer de chèque.**

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Biens immobiliers » ou par téléphone au 0 809 401 401.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)			Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Identifiant	Droit	Désignation et adresse	Reçu en préfecture le 30/06/2026
PBG6L9	PROPRIETAIRE	MET BORDEAUX METROPOLE	Publié le 
			ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2022	44,61 %	%	%	0,165 %	7,18 %	%		
	Taux 2023	44,61 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%		
	Adresse	37 AV DE LA GARONNE							
	Base	23328			23241				
	Cotisation	10407			113				
	Cotisation lissée	13476			113			13589	
	Adresse	76 AV DE LA GARONNE							
	Base	2503			2503	2503			
	Cotisation	1117			12	180		1309	
	Cotisation lissée								
Cotisation 2022	15541			42	168				
Cotisation 2023	14593			125	180		14898		
Variation	-6,10 %	%	%	+197,62 %	+7,14 %	%			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2022	82,70 %	%	3,23%	29,38%	0,399%	12,70%	%	
	Taux 2023	82,70 %	%	3,23%	29,38%	1,614%	12,30%	%	
	Bases terres non agricoles	61		61	61	61	61		
	Bases terres agricoles	2267		2267			2834		
	Cotisation 2022	1798		70	17	-	343		
	Cotisation 2023	1925		75	18	1	356		2375
	Variation	+7,06 %	%	+7,14%	+5,88 %	- %	+3,79 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État				1		Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 239480 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest pour 83€. En 2023, de nouveaux services en ligne sont accessibles dans votre espace professionnel. Pour créer cet espace sur impots.gouv.fr , vous devez utiliser votre identifiant (SIREN ou IDSP) 243300316 . Références administratives : 330 51 024 016 434 434 H W						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			552
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt			17825

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2024.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en oeuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026012-DE



Vos références

Numéro fiscal : 46 82 824 124 195

Référence de l'avis : 23 33 4720971 27

Numéro de propriétaire : 522 +02188 B

Département d'imposition : 33

GIRONDE

Commune d'imposition : 522

TALENCE

Débiteur(s) légal(aux) :

MET BORDEAUX METROPOLE

Le détail est précisé sur votre avis principal.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 10/08/2023

Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 33802

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr



Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP PESSAC TALENCE
RUE JULES FERRY BOITE 32
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 93 30 17

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DE GIRONDE
CELL FONC DEP LANGON
70 COURS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX
Tél : 05 56 63 66 90

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP PESSAC TALENCE

RUE JULES FERRY BOITE 32

33090 BORDEAUX CEDEX

MET BORDEAUX METROPOLE

DIRFAP

ESP CHARLES DE GAULLE

33076 BORDEAUX CEDEX

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux	49,69 %	%	%	0,484 %	7,18 %	%	
Adresse	0058 RUE ARMAND LEROI						
Base	785			785	785		
Cotisation	390			3	56		449
Adresse	0006 ESP DES ARTS ET METIERS						
Base	132147			133138	3131		
Cotisation	56742			644	225		57611
Adresse	0001 RUE EUGENE DELACROIX						
Base					2672		
Cotisation					192		192
Adresse	9002 RUE EUGENE DELACROIX						
Base					5588		
Cotisation					401		401
Adresse	9007 RUE LAFITTE						
Base					9087		
Cotisation					652		652
Adresse	0294 CRS MARECHAL GALLIENI						
Base	6502			6533	6609		
Cotisation	3270			32	478		3780
Adresse	0294B CRS MARECHAL GALLIENI						
Base	7839			7839			
Cotisation	3895			38			3933
Adresse	0041 AV PAUL BERT						
Base	1952			1952	1952		
Cotisation	970			9	140		1119
Adresse	0029 AV ROUL						
Base	770			775			
Cotisation	368			3			371
Adresse	0006 PAS STE MARIE						
Base	1850			1850	1850		
Cotisation	919			9	133		1061
Adresse	9010 AV DE THOUARS						
Base					2448		
Cotisation					176		176
Adresse	0005 RUE VICTOR HUGO						
Base	830			833			
Cotisation	400			4			404
Adresse							
Base							
Cotisation							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Adresse							
Base							
Cotisation							